



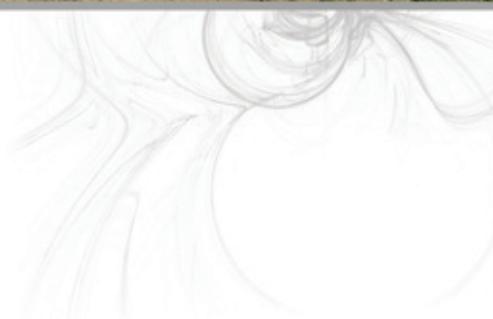
PANORAMA

Bulletin Municipal

2013



Parc de Sculptures Monumentales



Sommaire

Le mot du maire 1

Vie municipale

- Conseil municipal	2
- Liste du personnel	5
- Budget	6
- La Mairie dans ses nouveaux locaux	7
- Construction des vestiaires pour le foot	8
- Agrandissement de la bibliothèque	8

Vie teilléenne

- Permis de construire déposés en 2012	9
- Météorologie	9
- État civil	10
- Décès de Louis Guihard	11
- Généalogie	12
- La Loire Atlantique se souvient	12
- Ordures ménagères	13
- Eolien : où en sommes-nous ?	13
- Intervention des sapeurs pompiers	13
- SIVOM du canton de Riaillé	14
- Maison de service au public	15

Enfance - Jeunesse

- École Jacques Demy	16
- Amicale laïque	17
- F.C.P.E. - École Jacques Demy	17
- École Saint Pierre	18
- APE	18
- OGEC	19
- Relais assistantes maternelles	19
- Roule Ti'Bouts	20
- Petit à Petit	20

Famille - Solidarité

- ADAR	21
- ADMR	22
- Association solidarité transport	22
- AMD	23
- CLIC	24
- Trocantons	24
- Erdre et Loire Initiative	25
- Vital	26
- SOS Urgence Maman - Pays d'Ancenis	26

Culture - Patrimoine - Loisirs

- Bibliothèque de Teillé	27
- Teillé animations	27
- C'Osmose - Parc Monumental Teillé Mouzeil	28
- New Rancard	30
- Chorale : «À travers champs»	30
- Poly-gammes	31
- L'arbre à fil	31
- Poly-sons	32
- L'ARMAT	33
- Les artistes de demain	33
- Les Ainés Ruraux	34

Sports

- ASCED Marche "Les Godillots"	34
- ASCED Athlétisme	35
- Qi Cong	35
- ASCED Handball	36
- Football FCMTL	36
- ASCED Volley	37
- Club Pongiste de Teillé	38
- L'animation sportive départementale	38
Tarif de location des salles	39
Calendrier des fêtes	40

Le mot du maire



Comme chaque année vous venez de recevoir le TEILLE PANORAMA. Vous allez retrouver le résumé des principaux événements qui se sont passés sur notre commune en 2012, ainsi que les comptes rendus des conseils municipaux. Les réalisations et objectifs que le conseil s'était fixés pour 2012 se sont concrétisés. On peut noter principalement l'agrandissement de la bibliothèque, la nouvelle mairie et la construction des vestiaires de foot qui viennent de se terminer en février.

Pour 2013 de nouveaux dossiers nous attendent, on peut citer:

- ▶ le zéro phyto avec la mise en place du cahier des charges confié au bureau d'études Fredon, et une réunion publique d'information vers le mois de juin.
- ▶ La préparation du P.L.U qui se déroulera sur plusieurs années commencera par un bilan du PLU précédent ainsi que par plusieurs études concernant les eaux pluviales, l'assainissement ainsi qu'une évaluation des besoins et des souhaits des habitants de la commune. Cette dernière étude sera élaborée par un groupe de travail formé d'élus, de responsables du monde agricole, d'associations
- ▶ Étude d'une nouvelle station d'épuration, pour une réalisation en 2014 si nous voulons profiter des dernières subventions.
- ▶ La numérotation de plusieurs villages, dans le premier semestre. La réunion d'information aura lieu avant les vacances d'été.
- ▶ La mise aux normes des bâtiments communaux pour l'accessibilité se fera progressivement au fur et à mesure de l'entretien des bâtiments.
- ▶ L'effacement des réseaux, chemin de la Halte sera également à l'étude et subventionnable à 50 % environ.
- ▶ L'ensemble de ces prévisions est beaucoup plus modeste qu'au cours des deux dernières années et devrait permettre de voter un budget, je l'espère, avec un excédent indispensable pour permettre de nouvelles réalisations.

L'année 2013, sera, hélas, la continuité de 2012, avec une crise économique, les réformes de l'État pour un équilibre budgétaire, la modification des rythmes scolaires et les répercussions sur les participations financières de l'État en baisse nous obligeront à diminuer nos frais de fonctionnement et les investissements.

Je resterai attentif malgré ces réductions, comme depuis le début du mandat, à l'endettement de la commune sans pour cela en augmenter la fiscalité.

Restons optimistes et travaillons tous ensemble, conseil municipal, associations, responsables d'entreprises, artisans, commerçants, pour encourager et trouver les initiatives permettant l'emploi de chacun et le dynamisme de notre commune.

Je vous donne rendez-vous le 8 juin à la fête des associations communales.

Je voudrais terminer en remerciant les élus, les agents communaux qui dans chaque service assurent les engagements de la municipalité, les bénévoles et responsables d'associations qui assurent, service, fêtes et dynamisme dans la commune.

Je reste à votre écoute et avec le Conseil municipal attentif à vos besoins et demandes et vous souhaite une année 2013 d'espérance, de conviction d'un avenir meilleur et riche de réalisations.

André GUIHARD

Conseils municipaux

Conseil Municipal du 10 janvier 2012

Finances

► Le Conseil Municipal décide de retenir le cabinet ADU NEVEU pour les études d'accessibilités des bâtiments recevant du public (1 100,32 €) ainsi que le cabinet ABC énergie pour l'étude des performances énergétiques de ces mêmes bâtiments (2 927,81 €)

► La démolition des plafonds de l'ancien presbytère a permis de découvrir l'état des structures. Des travaux complémentaires de réfection des planchers bois sont nécessaires afin de consolider et améliorer l'ensemble. Après étude des devis reçus, le montant de ces travaux s'élève à 9 558,09 € HT. Il est également précisé que la réfection totale du plancher permettra l'accès à l'ensemble de l'étage même si celui-ci ne sera pas aménagé immédiatement. Par 15 votes pour et 4 abstentions (M^{es} Odile BOUTELDJA, Fabienne ROYNE, MM. Arnaud PAGEAUD, Mathieu BIDON), Monsieur le Maire est autorisé à signer les marchés.

► Le Conseil général accorde à la commune la somme de 6 436 € pour la sécurisation du virage des Roches et la création de trottoir à l'entrée Est pour sécuriser le cheminement piétonnier au titre du produit des Amendes de police. Il est également accordé 2 686 € pour la construction de trottoirs au titre du Fonds d'aménagement communal.

► La société GSM apporte une subvention de 3 000 € pour la construction des vestiaires.

► Les devis pour l agrandissement de la bibliothèque s'élèvent à 13 373,30 €. Une subvention de 8 000 € a été attribuée par la COMPA. Un budget supplémentaire de 5 000 € pour le mobilier sera étudié à l'occasion de l'établissement du budget 2012.

Services à la population

► Le contrat de l'Agence Postale signé avec la Poste arrive à échéance le 31 mars 2012. Le conseil municipal, à l'unanimité, se prononce pour son maintien estimant que c'est un réel service qui est apporté à la population.

Conseil Municipal du 7 février 2012

Finances

► Le bail du café-restaurant s'achève le 1^{er} juillet 2012. Il sera renouvelé en prenant en compte la revalorisation de l'indice du coût de la construction à partir du bail initial.

Culture

► Un nouveau partenariat a été réalisé entre la Mairie et la Compagnie « Les Petites Affaires » (Spectacles musicaux). La Compagnie sera en préparation de son nouveau spectacle au théâtre, du 20 au 24 février et du 10 au 13 avril. La Compagnie se produira au théâtre le 13 mai dans le cadre de la programmation.

Services à la population

► Le SDIS 44 nous communique la nouvelle carte représentant les secteurs d'intervention en 1^{er} appel des Centres d'Incendie et de Secours de Riaillé et de Mésanger. La commune de Teillé est coupée en deux et chacun de ces centres en dessert une partie.

► Suite à l'enquête de territoire mené par la Maison de service au public, l'idée de créer un pédibus à Teillé avait émergé. Plusieurs circuits ont été proposés aux parents par l'intermédiaire des cahiers de liaison. La commission affaires scolaires se réunira prochainement pour poursuivre ce travail.

Conseil Municipal du 6 mars 2012

Finances

► Le Sydélà propose aux communes adhérentes de choisir entre deux modes de calcul de participations financières aux travaux d'effacement de réseaux électriques.

► Le choix des élus se porte, comme actuellement, sur: 80 % d'aides plafonnées à 200 000 € sur 2012/2013 puis 2014/2015, soit 250 000 € HT de travaux subventionnables sur chaque période de 2 ans.

► Le Conseil municipal décide de demander une subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police 2011. Le projet consisterait en la mise en place de ralentisseurs et de panneaux autour de l'école pour sécuriser les accès, ainsi que l'installation de barrières, Chemin du Calvaire, qui empêcheraient le passage de véhicules.

► Adoption et affectation des excédents des **comptes administratifs et de gestion** pour les budgets annexes 2011 (café-restaurant, assainissement). Le détail est donné dans la page budget de ce Teillé Panorama.

► **Vote des subventions** selon le principe suivant (pas d'augmentation cette année, 4 % ayant été attribués en 2011): 11 € par licencié de la commune pour les activités sportives 285€ par association culturelle ayant son siège sur la commune 66 € la part pour les associations du secteur solidaire

Services à la population

► Le Conseil municipal renouvelle son soutien à l'inscription prioritaire de l'hôpital d'Ancenis comme bénéficiaire d'un scanner dans le Plan Régional de Santé pour les très prochaines années (1 à 2 ans).

Conseil Municipal du 27 mars 2012

Finances:

► Suite à la demande de l'association Trocanton et à la rencontre avec les Maires du canton, le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 0,50 € par habitant soit 875 €

► Trois provisions sont constituées pour faire face au contrat d'association passé avec l'OGEC de l'École Saint Pierre et à l'éveil musical: contrat d'association 33 000 € ; éveil musical Polysons école Jacques Demy 7 000 €, éveil musical école St Pierre 6 000 €

► Contributions aux organismes de regroupement: collège St Mars 7 000 €, Syndicat du Donneau et du havre 400 €, animation sportive 1 050 €, SIVOM 73 287 €, Au fil des scènes 100 €.

- Provision de subvention pour l'organisation d'un spectacle « Ce soir je sors mes parents » : 500 €
 - Le Conseil Municipal accepte de participer aux frais de fonctionnement du RASED et de verser une contribution à la commune de Mésanger (1 000 € à répartir sur 19 communes)
 - Adoption et affectation des excédents du **compte administratif et de gestion** pour le budget communal 2011. Le détail est donné dans la page budget de ce Teillé Panorama.
 - Considérant qu'une augmentation d'environ 2 % a eu lieu en 2010 et qu'il n'y en a pas eu en 2011, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide une augmentation. 10 membres se prononcent pour une augmentation de 1,5 % et 9 autres pour 1 %. Les nouveaux taux sont donc augmentés de 1,5 % soit:
 Taxe d'habitation: 16,29 %,
 Taxe sur le foncier bâti: 14,85 %,
 Taxe sur le foncier non bâti: 42,00 %
 - Les principales dépenses en investissement correspondent à:
 - Vestiaires: dépenses pour 200 000 € TTC, subventions actées 53 000 € (il est espéré plus)
 - Agrandissement bibliothèque+équipement: dépenses pour 30 000 € TTC, subventions 8 000 €
 - Presbytère – mairie: dépenses pour 289 000 € TTC, subventions 129 633 €
 - PAVC (entretien des routes): dépenses 48 000 € TTC, subventions attendues 16 000 €
 - Sécurité voirie (panneaux + route de Nantes et accès Plonnière): dépenses 19 500 €, subventions 2 686 €
 - Sécurité éclairage public: dépenses pour 11 721 €
 - Sont également prévus: numérotation village de la Guibretière, poursuite de la réfection des allées au plan d'eau, création de WC à la Guinguette, poursuite des aménagements extérieurs à l'Espace Enfance jeunesse, achat de guirlandes de noël et défibrillateur... Les principales dépenses en investissement sont en TTC (une partie de la TVA étant récupérée en 2013).
- Le budget 2012 est approuvé à l'unanimité

Conseil Municipal du 2 mai 2012

Urbanisme - Bâtiments Communaux - Voirie

- À l'unanimité le Conseil valide l'inventaire des **zones humides** et des cours d'eau réalisé sur la commune. Ces zones qui représentent 3,8 % de la surface de la commune devront figurer sur le PLU.

Travaux **nouvelle mairie**: des travaux supplémentaires ont été rendus nécessaires sur certains éléments de structures essentiels pour la solidité du bâtiment et la sécurité des personnes et des biens. Le devis présenté par la Sarl DESORMEAUX s'élève à 4 993,56 € HT soit 5 972,30 € TTC est accepté.

- Avancement des travaux de la **bibliothèque**. Le mobilier est commandé et devrait être livré dès achèvement des travaux. Il est décidé de procéder à l'isolation entre le plafond de la bibliothèque et le sol de la salle polyvalente afin de faire des économies de chauffage.

Finances

- Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de rester au tarif de l'année 2011, soit 119,55 € pour le **gardiennage de l'église**.
- Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention concernant la participation financière de la commune pour l'**utilisation de la piscine Alexandre Braud**, notamment pour les enfants scolarisés au collège Louis Pasteur.
- La COMPA a entériné la demande de subvention pour les **vestiaires du foot** sur le prochain contrat de territoire 2013-2015. La subvention qui pourrait être attribuée s'élève à 52 000 €. La société GSM (carrières de la Guibourgère) a répondu favorablement à notre demande de subvention et nous octroie la somme de 3 000 €.

Intercommunalité

- Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le projet de modification de l'article 14 des statuts du Sivom
- La participation de chaque commune est déterminée selon les modalités ci-après: 50 % au prorata du potentiel fiscal, 25 % au prorata du nombre d'habitants, 25 % au prorata du montant attribué par la communauté de communes (attribution de compensation + dotation de solidarité complémentaire).

Conseil Municipal du 5 juin 2012

Finances- Personnel

- Les effectifs annoncés pour la prochaine rentrée scolaire à l'école publique sont en baisse au niveau de la maternelle ce qui implique le retrait d'un poste d'ATSEM. Afin de ne pas procéder à une suppression de poste (17 pour, 1 abstention: Alain Sizorn), l'organisation entre les ATSEM sera modifiée. Il est prévu d'affecter un agent à la cantine ce qui permettra d'assurer la surveillance uniquement avec du personnel communal. Une réflexion va être menée sur la gestion du temps et des tâches effectuées par les agents des services Administratifs
- Les subventions du Conseil général relatives à la voirie sont plafonnées à 13 000 € HT pour 3 ans en diminution par rapport au passé. Nous avions perçu 35 400 € sur l'ensemble des 3 dernières années.
- Le Conseil décide d'instaurer la **Participation Assainissement Collectif (PAC)** en remplacement de la Participation pour Raccordement à l'Égout. Les tarifs restent inchangés: 2 000 € pour les constructions neuves, 350 € pour les constructions ayant un assainissement autonome. Le fait générateur est le raccordement effectif au réseau.

Aménagement

► Zones de Développement Éolien: Les commissions préfectorales ont émis un avis favorable aux zones proposées sur le territoire à l'exception de la zone Ligné-Le Cellier. Le 13 juin, en mairie de Teillé, une réunion est organisée avec les propriétaires et exploitants pour une proposition de promesse de bail.

Conseil Municipal du 3 juillet 2012

Urbanisme - Bâtiments Communaux - Voirie

► Les travaux de la **Bibliothèque** ainsi que le mobilier s'élèvent à ce jour à 30 455,13 € TTC.

► La synthèse générale du Diagnostic **accessibilité des Établissements Recevant du Public** permet de dégager les besoins et les coûts engendrés par les travaux nécessaires à la mise aux normes des bâtiments. L'estimation globale s'élève à environ 65 000 € TTC. Cette somme ne prend pas en compte la nécessité de construire des sanitaires en extérieur. La commission bâtiments définira les priorités pour le budget 2013.

► Le Conseil général a procédé au déclassement de l'**excédent de la RD 14** située entre le Pont et le lotissement de la Chesnaie. Cette portion de route est donc intégrée au domaine communal.

Finances - Personnel communal

► Après présentation du coût de fonctionnement de l'**agence postale communale**, par 8 voix pour et 8 abstentions (Maryse Ouairy, Réda Ben Kébil, Arnaud Pageaud, Odile Bouteldja, Fabienne Royné, Mathieu Bidon, Christiane Pageaud, Marie Jo Godard) les élus décident de son transfert à la nouvelle mairie. Le service sera assuré par le personnel administratif.

► Après comparaison entre le système actuel d'achat de tickets et la facturation mensuelle pour la restauration scolaire, le Conseil Municipal décide par 7 voix pour et 9 abstentions (Maryse Ouairy, Stéphane Royné, Arnaud Pageaud, Fabienne Royné, Marie Jo Godard, Odile Bouteldja, Christiane Pageaud, Mathieu Bidon, Réda Ben Kébil) de retenir la facturation mensuelle. Ce changement prendra effet au 1er janvier 2013.

Conseil du 9 septembre 2012

Intercommunalité

► Le 22 juin dernier, le Conseil communautaire a adopté à l'unanimité la **modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis** pour la compétence tourisme. Le Conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à cette modification.

Finances

► La commune de St Mars la Jaille sollicite le CCAS pour participer au financement des locaux abritant les activités de l'Association des **Restos du cœur**. Le budget du CCAS ne pouvant supporter cette dépense, le Conseil municipal décide d'octroyer à celui-ci la somme demandée, soit 2 275 €, pour l'année 2012. Le montant sera prélevé sur les dépenses imprévues.

Urbanisme Environnement

► Le Conseil Municipal constate que le **PLU** datant de 2003 ne correspond plus à l'évolution de la commune, tant au niveau agricole, des infrastructures que de la population. Le Conseil décide de procéder à la révision de celui-ci et autorise Monsieur le maire à lancer un appel d'offres.

► Le **comité de suivi de la carrière GSM** (La Guibourgère) se réunit tous les 2 ans et la dernière réunion s'est tenue au mois de mai dernier. L'autorisation d'ouverture est donnée pour 25 ans et court jusqu'en 2032. Pour 2012, ce sont environ 200 000 Tonnes de sable qui seront extraites soit 25 à 30 camions par jour. La 2^e phase située entre le château de la Guibourgère et le village de la Cavalinière devrait être opérationnelle fin 2012, début 2013, le décapage des sols ayant été réalisé au cours de cet été. Les analyses diverses établissent un réel souci de la part des exploitants d'être en accord avec l'environnement, aussi bien la flore, la faune et l'architecture.

Conseil Municipal du 2 octobre 2012

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la démission de M^{me} Fabienne ROYNE pour raisons personnelles. Les élus présents et représentés regrettent ce départ.

Numérotation des villages

► Les maisons des villages de la Guibretière et de la Gapaillère vont être numérotées en 2012. Les Linières et la Justière recevront aussi une **numérotation** en 2013. Une réunion va être programmée avec la Poste afin d'expliquer aux habitants le principe de la numérotation et l'importance d'une bonne adresse.

Finances - personnel

► Le **Fonds de Développement solidaire** soutient financièrement les projets de proximité des communes. Les élus, afin de pouvoir bénéficier de cette aide, proposent de programmer des travaux de voirie, l'aménagement du bourg ou la construction d'une nouvelle école.

► Le **Contrat de Territoire** est un contrat cadre qui comprend l'ensemble des interventions du Département sur la période 2013-2015. Il est destiné à soutenir les projets structurants des intercommunalités. Les élus ont choisi d'y inscrire une 3^e tranche de réhabilitation des réseaux d'assainissement et la construction d'une nouvelle station d'épuration puisque c'est le dernier contrat qui prendra en charge l'assainissement.

► N'ayant plus suffisamment de places disponibles dans le car, la Compa n'assurera plus, le soir, le transport des enfants entre les écoles et l'**accueil périscolaire** à partir du 15 octobre. Une nouvelle organisation devra être mise en place avec les agents du Sivom et de la commune.

► L'accompagnement des enfants de l'école St Pierre vers le **restaurant scolaire** s'élève financièrement à 600 €. Le Conseil donne son accord pour cette prise en charge.

Conseil Municipal du 6 novembre 2012

Monsieur Stéphane ROYNE a démissionné et donne lecture de sa lettre de démission.

Intercommunalité

► Suite à la démission de Mme Fabienne ROYNE, le conseil municipal doit élire un délégué auprès du **Sivom de Riaillé**. M^{me} Maryse OUAIRY et M. Christophe LEBRETON se sont présentés. Par 9 voix pour et 8 voix contre, Monsieur Christophe LEBRETON a été élu délégué auprès du Sivom de Riaillé.

Aménagement- Environnement

► Le Cabinet FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles des Pays de la Loire) est retenu pour un montant de 5 023,50 € dans le cadre du Plan de désherbage. Monsieur Christian PRIOU informe qu'il sera nécessaire de prévoir du personnel supplémentaire pour faire face à cette nouvelle charge de travail, induite par le renoncement aux produits phytosanitaires. Les espaces communaux seront moins nets qu'auparavant et chaque administré devra faire preuve de civisme en entretenant les trottoirs devant son habitation.

Finances - Personnel

► Considérant que, par la mise à disposition d'un personnel pour l'accompagnement des enfants de l'école privée St Pierre, l'OGEC participe au service public de la restauration scolaire, le conseil municipal décide de défrayer l'OGEC du salaire de cette personne et d'attribuer une subvention d'un montant de 763,11 € à l'OGEC de Teillé.

► Le Conseil municipal décide d'adhérer à la convention de participation proposée par le centre de gestion de Loire-Atlantique auprès du Groupement APRIONIS - OLLECTEAM IS et fixe à 11,50 € net par agent le montant mensuel de la participation de la collectivité et choisit l'option assiette renforcée.

Assainissement

► Le Conseil municipal décide, pour l'année 2013 d'appliquer les tarifs suivants pour l'assainissement collectif: maintien de l'abonnement forfaitaire annuel: 15 €, passage de la surtaxe d'assainissement du m³ d'eau consommé à 0,85 € afin de se situer dans la moyenne départementale et de pouvoir bénéficier de subvention pour la future station d'épuration, maintien à 20 m³ le forfait, par personne et par an, pour les usagers disposant d'une autre source d'alimentation que le réseau d'eau potable.

Vente de terrain

► Le Conseil municipal décide de vendre un terrain communal d'une surface d'environ 12 m², situé à la Gapaillère, cadastré A 564, à Monsieur Joseph Testard, au prix de 7,50 € le m², les frais afférents à la transaction seront à la charge du demandeur. Monsieur Joseph Testard, 1er adjoint, concerné par le dossier était sorti de la salle du conseil.

Conseil Municipal du 4 décembre 2012**Finances**

► Des travaux importants de restructuration sont envisagés à la maison de retraite. Une caution à hauteur de 50 % de l'emprunt est sollicitée auprès de la commune. Le conseil donne son accord à l'unanimité, mais doit vérifier le taux de cautionnement donné par la commune.

► Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer une convention avec ELI pour la mise à disposition de locaux dans l'ancienne mairie, place de l'église pour un loyer de 1 250 € annuel en compensation des frais d'électricité, d'eau et de chauffage.

Aménagement

► Avant de pouvoir lancer la révision du PLU, plusieurs réflexions sont obligatoires, notamment le schéma directeur d'assainissement pluvial. Ce schéma comporte 3 phases: diagnostic de l'existant, proposition de scénario de développement de l'urbanisation, étude fine du scénario retenu. Cette étude, d'une durée d'environ 9 mois concerne l'ensemble du territoire. D'un coût approximatif de 25 000 à 30 000 €, elle n'est subventionnée qu'à hauteur de 2 000 €. À l'unanimité, le Conseil municipal décide de lancer ce dossier et sollicite une subvention.

Achat de terrain

► Le PLU en cours d'application prévoyait un emplacement réservé sur la propriété de M. et M^{me} RITEAU pour l'agrandissement du cimetière. La famille demande au conseil si l'option est conservée. Le conseil à l'unanimité maintient cette option.

Intercommunalité

► Le Conseil, à l'unanimité, décide de reconduire les conventions de mise à disposition de locaux communaux pour le service Halte-garderie et pour les services du SIVOM.

Liste du personnel au 1^{er} février 2013

Secrétaire Générale	COHUET Annie	TC
Service Administratif	FORGET Lydie	TC
	RABU Sylvaine	TC
Service Technique - Entretien	BENETEAU Christian	TC
	DELANOU Patrice	TC
	RICHARD Thierry	TC

Entretien - Restaurant scolaire	BLIGUET Elisabeth	TNC
	BRANCHEREAU Colette	TNC
	DE QUEIROZ Sandra	TNC
	JOLY Marina	TNC
	LEVOYER Christelle	TNC
	VERGER Colette	TNC
École	BAUDOUIN-TOUBLANC Nathalie	TNC
	BLANCHARD Ghislaine	TNC
	BROSSARD Sandrine	TNC

Soit 11,65 équivalents temps plein

TC = Temps Complet TNC = Temps Non Complet

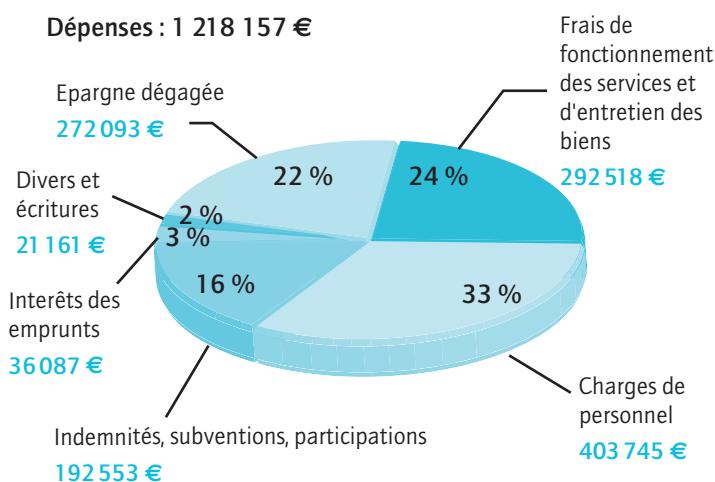
Budget 2012

Budget communal:

Le Conseil Municipal a souhaité diminuer la dette de la commune, c'est ainsi qu'elle est passée de 1 155 000 € au 1er janvier 2008 à 605 000 € au 1er janvier 2013. Chaque année nous remboursons près de 140 000 € d'intérêts et capital. Jusqu'en 2017, chaque réalisation devra se faire en autofinancement, notamment grâce aux dépenses bien maîtrisées sur le budget de fonctionnement.

Fonctionnement

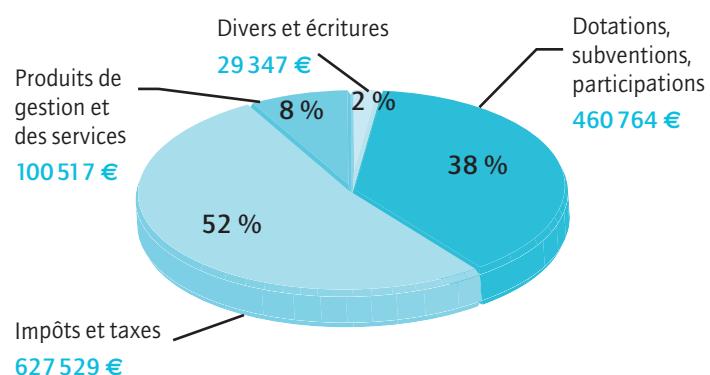
Dépenses : 1 218 157 €



En 2012, nous avons pu terminer la réhabilitation du presbytère en mairie, l'agrandissement de la bibliothèque et lancer les vestiaires pour le terrain de foot. Nous avons continué l'entretien des routes et les services techniques sont intervenus sur plusieurs chantiers de voirie.

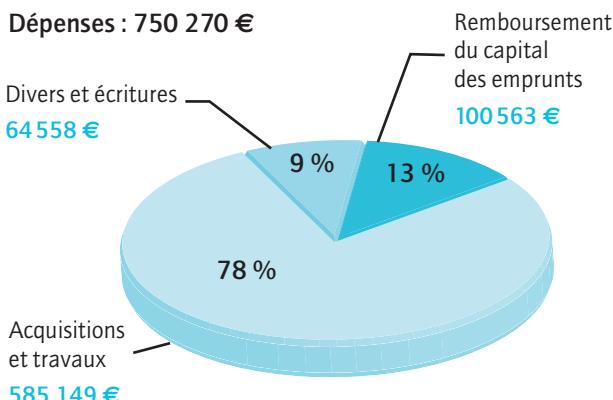
Le Budget investissement de l'année est déficitaire de 186 560 € mais compensé par l'épargne de 272 093 € dégagée sur le budget de fonctionnement. Toutes ces réalisations ont ainsi pu se faire sans appel à l'emprunt tout en désendant la commune.

Recette : 1 218 157 €

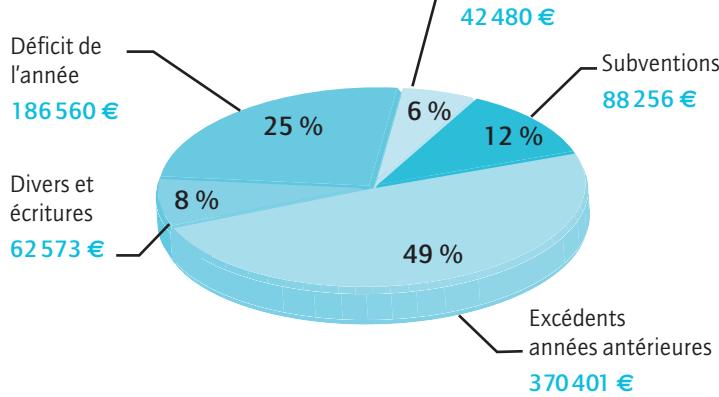


Investissement

Dépenses : 750 270 €

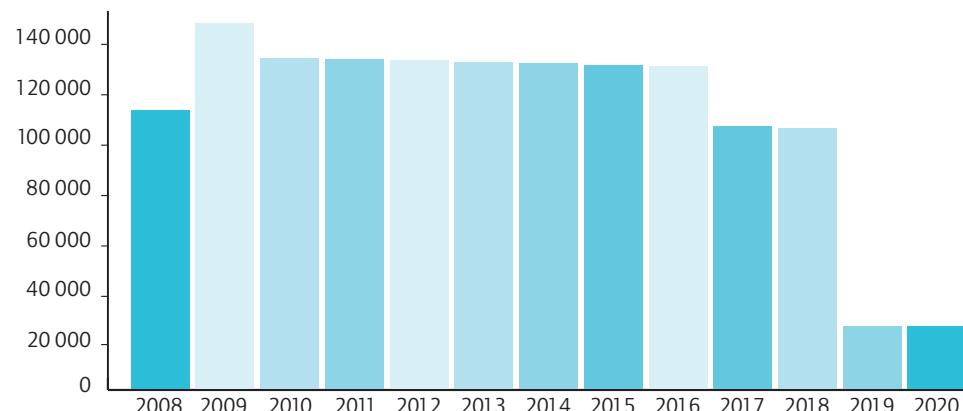


Recette : 750 270 €



Etat de la dette

Remboursements annuels



Budget annexe du café restaurant:

Les dépenses constatées en fonctionnement et en investissement correspondent au remboursement de l'emprunt contracté lors des travaux de construction du restaurant. Les recettes de fonctionnement sont exclusivement les loyers perçus alors qu'en investissement elles correspondent au résultat reporté suite à diverses subventions d'équilibre versées par la commune depuis la mise en service du café.

Section de fonctionnement:

Total des dépenses:	914,87 €
Total des recettes:	7 218,46 €
Soit un excédent de:	6 303,59 €

Section d'investissement:

Total des dépenses:	6 393,79 €
Total des recettes:	6 062,66 €
Soit un déficit de:	331,13 €

Budget annexe de l'assainissement:

L'année 2012 est impactée par les travaux de la deuxième tranche de réhabilitation des réseaux qui a eu lieu en 2011. Une subvention de près de 54 000 € nous a été versée au tout début de l'année 2012 ainsi qu'un remboursement partiel de la TVA, ce qui permet ainsi de combler le déficit de l'année 2011.

Section de fonctionnement:

Total des dépenses:	30 314,92 €
Total des recettes:	58 393,81 €
Soit un excédent de:	28 078,89 €

Section d'investissement:

Total des dépenses:	41 456,35 €
Total des recettes:	135 305,72 €
Soit un déficit de:	93 849,37 €

La Mairie dans ses nouveaux locaux

Depuis la mi-août, la mairie a intégré l'ancien presbytère après que celui-ci ait subi une réhabilitation importante. Le Conseil Municipal a souhaité offrir à la population et aux agents de meilleures conditions de travail et d'accessibilité. Après plusieurs études, il s'est avéré que la réhabilitation du presbytère était le projet le moins onéreux et celui qui offrait le plus de surface.

Dans un premier temps, seul le rez-de-chaussée a été aménagé en créant une extension pour l'accueil du public et une salle de réunion. L'ensemble des services sont ainsi regroupés sur un seul niveau, ce qui permet une meilleure synergie pour l'ensemble du personnel. La salle du Conseil et des mariages, d'une surface de 56 m² permet d'accueillir plus facilement les personnes à l'occasion des différentes cérémonies. Une partie de l'étage accueille le stockage des archives. Un plancher a été installé sur toute la surface afin de permettre un aménagement ultérieur.

L'estimation des travaux prévue à hauteur de 300 000 € TTC a été respectée. Après remboursement de la TVA et diverses subventions le solde net pour la commune s'establi à 125 000 €. Le financement étant assuré par nos fonds propres sans faire appel à l'emprunt.



Construction des vestiaires pour le foot

Après un peu MOINS d'un an de travaux, les vestiaires viennent d'être livrés. Le FCTML va pouvoir ainsi profiter d'un outil adapté qui répondra aux attentes des joueurs et dirigeants. C'est ainsi qu'ont été construits 4 vestiaires (2 de 25 m² et 2 de 20 m²) afin d'accueillir 2 matchs successivement ou des plateaux de plusieurs équipes lors des tournois.

L'investissement s'élève à 210 000 € TTC, nous avons obtenu une subvention du Conseil général, par l'intermédiaire du

Contrat de Territoire, de 52 000 € ainsi qu'une aide de 10 000 € par la ligue de football. L'aide de l'État, qu'on nous avait fait espérer pendant l'étude du projet en 2011, de l'ordre de 40 000 à 45 000 €, nous a été refusée. Une aide de 3 000 € a été attribuée par GSM, la sablière de la Guibourgère. Après récupération d'une partie de la TVA, le reste à charge pour la commune s'élève à 112 500 €, le financement étant assuré par nos fonds propres sans faire appel à l'emprunt.



Agrandissement de la bibliothèque

La bibliothèque connaît un succès grandissant auprès de la population teilléenne. En 2011, ce sont 6 000 prêts qui ont été effectués. L'implication des bénévoles est saluée par le Conseil Municipal qui a retenu l'idée d'améliorer le service rendu. C'est ainsi que nous avons procédé à un agrandissement en doublant la surface disponible. D'autre part, le mobilier a été renouvelé afin de mieux présenter les ouvrages et de privilégier la convivialité.

Le montant des travaux et de l'acquisition du mobilier s'élève à 30 194 €. La récupération partielle de la TVA et l'apport d'une subvention de 8 000 € par la COMPA au titre du Contrat de Territoire laissent une somme à charge pour la commune de l'ordre de 17 500 €, le financement étant assuré par nos fonds propres sans faire appel à l'emprunt.



Permis de construire déposés en 2012

PAGEAUD Lionel	Garage + atelier
Les Rochettes	
Commune de Teillé	Vestiaires du stade municipal
Les Rochettes	
BEN TURQUIE Jean Marc 141 Rue de la Sensive	Abri de jardin
GRAYO Mickaël 155 Chemin de la Halte	Aménagement du garage
LANGLAIS Cyril La Thuillièvre	Garage
GUERRAND Maxime Vilette	Rénovation d'une maison existante + agrandissement
BESNARD Daniel Les Rochettes	Ateliers + bureaux

RICHARD Jean-Paul	Extension habitation
La Charpenterie	
GREVET Stéphane	Habitation
La Plonnière	
TESTARD Jean-Pierre La Gapaillière	Rénovation et extension d'une maison existante
ROUDOT Manola La Guignochère	Construction élevage caprins
PAITIER Michel La Loire	Véranda
SCI du Haut-Bourg 83 Rue du Haut Bourg	Salon de coiffure
CANSOT Guillaume 717 Route des Crêtes	Extension habitation existante

Météorologie 2012

Les températures

Ce sont en tout 44 jours où la température est descendue à 0° et en-dessous, avec, en particulier, un mois de février très froid avec 20 jours dont moins 7° les 6 et 7, moins 9° les 2 et 4, moins 10° les 8, 9 et 11, et moins 11° le 12.

Quant à la chaleur, il n'y a eu que 16 journées de 30° et plus, les plus chaudes, le 27 juillet et les 17 et 18 août avec 34°, et le 26 juillet avec 38°.

Divers

Brouillards : 10 jours

Neige : 30 janvier (2 cm) - 5, 6 et 13 février (dont 6 cm le 5) - 13 décembre

Grêle : 14 et 16 avril - 5 novembre - 16 décembre

Orages : 18, 20 et 21 avril - 1^{er} et 3 mai - 20 juin - 23 septembre - 5 novembre - 16 novembre

L'ensoleillement

Le mois de mars a été le plus ensoleillé avec 18 journées sans nuages, suivi du mois de mai et août (16). Quant aux journées totalement couvertes, janvier avec 15 devance octobre et décembre (14).

Journées	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
totallement ensoleillées	10	13	18	6	16	7	11	16	13	2	7	8	127
mi-ensoleillées	6	5	4	17	6	11	12	13	9	15	12	9	119
totallement couvertes	15	11	9	7	9	12	8	2	8	14	11	14	120

Les vents

Journées à vent nul : 38

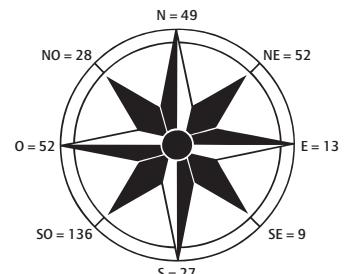
Journées à vent faible : 104

Journées à vent modéré : 140

Journées à vent assez fort : 58

Journées à vent fort : 26

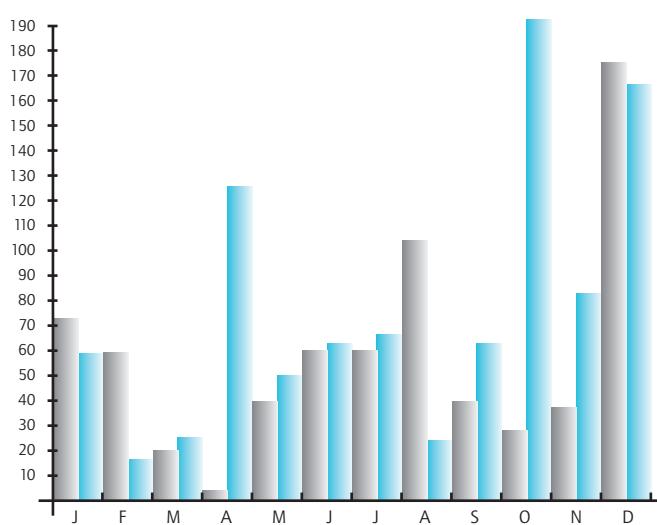
Aucune tempête



La pluie

Il est tombé cette année 936 mm, soit 233 mm de plus qu'en 2011. Les mois d'octobre (192) et décembre (164) ont été les plus humides. Les plus secs étant février (17) et août (23). En voici la répartition par mois :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2011	73	60	19	4	41	61	59	104	41	28	37	176
2012	59	17	28	127	50	63	68	23	63	192	82	164



État civil

Naissances 2012

RAITIERE Madeleine	2 janvier
MARCHAL Lisa	23 janvier
TESSIER Julie	4 février
GUICHARD Olivia	16 février
RIGAUD Loris	13 mars
BELLANGER Elsa	31 mars
DUPONT Anaé	13 avril
BOURCIER Jeanne	25 mai
RIVIERE Lya	28 mai
BLIGUET Naël	29 mai
BALLIOT Lenny	29 juin
JAN Maïwenn	13 juillet
QUILLET Manon	14 août
LESIEUR Gaëtan	15 août
SOURISSEAU Nathan	15 août
FOUGERE Hugo	23 août
VALLEE Clément	24 août
ROUSSEAU Noé	22 septembre
BARBIERI Benjamin	25 septembre
AMICE Léo	28 octobre
BOUVRON Maxime	11 novembre
GRAYO Charline	15 novembre
TESSIER Gabin	22 novembre
TESSIER Nolan	22 novembre

TOTAL : 25 naissances
(dont 1 non publication dans la presse)

Parrainages 2012

PENEAU Calvin	5 mai
PELÉ Eléonore	12 mai

Mariages 2012

LEFRECHE Ingrid & GUILLAUME Rudy	5 mai
AUDREN DE KERDREL Aurélie & BAZIN Jonathan	12 mai
PELÉ Myrtille & TISSERAND Benjamin	12 mai
BERTHO Aurélie & SOURISSEAU Freddy	9 juin
DUQUENNE Cindy & BALLIOT Bertrand	30 juin
FRASLIN Mélanie & BRARD Tony	4 août
ROCHER Dolène & DANAIRE Philippe	25 août
JEAN PASCAL Sabrina & VITIELLO Frédéric	1 ^{er} septembre
BERTHO Jean-Jacques & BOULZENNEC Danielle	29 décembre

TOTAL : 15 mariages
(dont 6 non publication dans la presse)

Décès 2012

FROMENTIN Odile	67 Rue de la Clavellerie
5 février	
LEPINAY Raymonde	80 Rue du Haut Bourg
11 février	
DURAND Auguste	67 Rue de la Clavellerie
27 février	
LAMBERT Félix	67 Rue de la Clavellerie
22 mars	
LAMBERT Jean	67 Rue de la Clavellerie
24 mars	
AUNEAU Alice Vve CHÉNÉ	67 Rue de la Clavellerie
10 avril	
LEDUC Juliette	La Guibretière
24 avril	
MORTIER Emilienne Vve DESORMEAUX	67 Rue de la Clavellerie
9 juin	
HOURDEAU Simone Vve MENORET	67 Rue de la Clavellerie
19 juin	
RAVARD Alfred	Le Tertre
25 juin	
HUET Joseph	67 Rue de la Clavellerie
8 juillet	
FOURNY Alice Vve BATARD	67 Rue de la Clavellerie
21 juillet	
MARTINEAU Lucienne Vve DESVERGNE	67 Rue de la Clavellerie
9 août	
GUIHARD Louis	29 Rue du Plan d'eau
5 septembre	
LANOE Marcel	67 Rue de la Clavellerie
7 septembre	
HARDY Germaine Vve LERMITE	67 Rue de la Clavellerie
21 septembre	
HUBERT Huguette	67 Rue de la Clavellerie
27 septembre	
CHOMET Yvon	67 Rue de la Clavellerie
1 ^{er} octobre	
GUILLON Germaine Vve COLLINEAU	67 Rue de la Clavellerie
6 novembre	
LIEGEARD Louis	100 Impasse des Hortensias
15 novembre	
HUET Pierre	67 Rue de la Clavellerie
21 décembre	
COURANT Pierre	67 Rue de la Clavellerie
26 décembre	

TOTAL : 22 décès

*Seules les personnes (ou leur famille) n'ayant pas exprimé leur désaccord figurent dans les listes.

Décès de Louis GUIHARD

le 5 septembre 2012 à 93 ans

Louis GUIHARD a passé 45 ans de sa vie au service de la commune de Teillé: Conseiller municipal de 1944 à 1965, Adjoint au maire de 1965 à 1971 puis Maire de 1971 à 1989.

Les années d'après-guerre furent les années de la reconstruction. Ce sont les années du baby-boom. La campagne ne peut nourrir ses enfants, c'est l'exode rural. Beaucoup de jeunes vont travailler à Nantes; création des lignes de cars dites lignes des ouvriers. Mais c'est aussi l'arrivée de la mécanisation dans les campagnes. Durant les premières années de Louis GUIHARD au conseil municipal avec Jean Baptiste ROUSSEL, maire de Teillé durant 3 mandats également, il a fallu se relever des années de guerre et mettre en place les grands projets de développement.

C'est à partir de 1960 que Teillé s'est transformé en profondeur. Nous sommes passés d'une commune essentiellement agricole à une commune rurale. Les premiers aménagements du bourg ont été faits durant ces années et notamment la création de trottoirs. Incontestablement, c'est le remembrement des terres agricoles et les aménagements fonciers qui l'accompagnèrent entre 1968 et 1972, qui changèrent totalement le visage de Teillé et qui ont permis son développement. Les techniques agricoles ne sont plus les mêmes, le drainage peut être réalisé: Louis GUIHARD est Président de l'association foncière. Ce remembrement a permis de regrouper autour du bourg toutes les parcelles communales dispersées dans la campagne: environ 40 ha. TEILLE pouvait désormais se développer: création des lotissements d'accès à la propriété: L'Espérance 1 et 2, La Roche au Val, Lotissement des Crêtes; ainsi que des locatifs: Lotissement des Champs du pin, Lotissements des Rochettes N° 1 et 2. Le plan d'eau avec son parc: symbole de Teillé aujourd'hui, fut réalisé en 1972 et la zone artisanale ouverte en 1975. Très rapidement, il fut nécessaire de réaliser l'assainissement du bourg. La station d'épuration a été construite en 1977 ainsi que la 1re tranche du tout à l'égout suivi de 6 autres tranches sous les mandats de Louis GUIHARD. Aujourd'hui toutes les zones agglomérées sont raccordées à la station d'épuration.

À la fin des années soixante-dix, l'arrivée de nouvelles populations nécessita l'ouverture de 2 nouvelles classes à l'école publique (aujourd'hui Jacques DEMY) et la création de la cantine municipale pour les 2 écoles: publique et privée en 1984. Pour accueillir les jeunes, le terrain de football engazonné a été agrandi et un nouveau terrain de foot stabilisé a été construit ainsi que 2 terrains de tennis en 1983. La demande croissante de terrain à bâtir obligea la commune à mettre en place le 1er plan d'occupation des sols (POS) en 1979 afin de délimiter les zones agricoles des zones constructibles et éviter les conflits d'usage.



Les bâtiments communaux et la voirie furent entretenus normalement. On notera cependant, la réalisation des 3^{es} tranches d'entretien de l'église: le clocher, la toiture et les façades est et ouest. C'est aussi durant cette période que le service d'eau public arriva dans toutes les maisons. Enfin lors du dernier mandat, Louis GUIHARD réussit à mettre en place le centre médical qu'il désirait depuis de si nombreuses années: docteur, pharmacie, kinésithérapeute.

Durant les 3 mandats de maire de Louis GUIHARD, TEILLE changea totalement de visage, ce fut la période des grands travaux qui reconnaissent-le, étaient beaucoup mieux subventionnés qu'aujourd'hui. Il faut noter que c'est dans le deuxième mandat de Louis GUIHARD que furent élues les deux premières femmes au conseil municipal.

Enfin on ne peut pas oublier que Louis a, toute sa vie, été acteur des associations et les encourageait: pour les vieux Teilléens, qui ne se souvient du grand clown blanc, avec le nez rouge, qui nous faisait tant rire au moment des variétés.

Louis GUIHARD, artisan électricien, a marqué la 2^e partie du XX^e siècle à TEILLE par sa disponibilité, sa clairvoyance et sa bonne humeur au service de sa commune et de sa population.

Joseph TESTARD
Adjoint durant le dernier mandat de Louis Guihard

Généalogie

Le 21 septembre 2012 le président du CGLA (Centre Généalogique de Loire-Atlantique) a remis à M. le Maire de Teillé un lot de tables alphabétiques de relevés d'actes de baptêmes, mariages, naissances et décès réalisées à partir des archives municipales et départementales. Relevés exécutés par Alain Pinet et Josette Crolard avec la participation de Claude Yansens et d'André Rullier. Un premier lot portant sur 6523 actes avait été remis en 2007, ce deuxième lot porte sur 18008 actes, soit au total 24531 actes.

Le but d'une association généalogique est de partager les connaissances acquises, de les enrichir par l'activité de ses bénévoles, d'aider et /ou initier les personnes qui désirent se lancer dans la recherche de leurs ancêtres.

Comment débuter une généalogie ascendante?

Il faut partir d'un acte authentique comme un acte de naissance, de mariage de ses parents et grands-parents. Chacun possède chez soi des "archives": actes d'état civil, actes notariés, papiers militaires, photographies, etc... Comme nous partageons tous les mêmes ancêtres, pourquoi ne pas communiquer les recherches déjà réalisées par certains?

Parmi les outils actuels que nous pouvons utiliser il y a :

- ▶ après 1792, les actes de l'état civil assortis de listes alphabétiques annuelles et de listes alphabétiques décennales, les recensements de population.
- ▶ avant et jusqu'en 1792, les actes dits de BMS (baptêmes, mariages, sépulture) pour lesquels, sauf exception, il n'existe pas de répertoire. La recherche devient plus compliquée et rencontre d'autres difficultés comme l'écriture, les variantes orthographiques, le calendrier, l'enrage, les méfaits et lacunes dus aux catastrophes (vol, feu, eau, insectes papivores, conflits etc...)

Ces outils sont consultables, pour la Loire-Atlantique, au siège des Archives Départementales à Nantes, mis en ligne, chez soi par internet ou à la Maison du Département à Ancenis.

De là, l'idée de généalogistes amateurs de réaliser des relevés systématiques d'actes, par genre (baptême mariage sépulture - naissance mariage décès) par paroisse, par commune.

Des actes lus, sont extraits :

- ▶ la date de l'acte,
- ▶ les noms et prénom de l'individu concerné ou des individus concernés,
- ▶ l'âge dans l'acte de mariage ou de décès,
- ▶ la filiation,
- ▶ l'origine géographique, le domicile,
- ▶ et si c'est le cas une observation

Les relevés sont faits par ordre chronologique, suivis d'une saisie informatisée puis triés par ordre alphabétique au niveau local et au niveau départemental et deviennent consultables sous deux formes :

- ▶ support papier
- ▶ via internet, chez soi, pour les adhérents de l'association
- ▶ au siège de l'association à Nantes et de son antenne à Ancenis l'ARRA (papier ou ordinateur)

Le partage des connaissances et des travaux fait l'objet de manifestations telles les "cousinades" organisées régulièrement par l'ARRA avec le concours du CGLA en vue de comparer les résultats, de se découvrir des cousins, de "débloquer" une impasse, etc... Les dernières ont eu lieu à Teillé le 23 février dernier.

La généalogie est définie comme une science qui a pour objet la recherche des filiations mais c'est avant tout une passion qui tient du loisir, d'une promenade à travers les provinces, les pays, l'histoire où chacun recueille quelque(s) curiosité(s).

La Loire Atlantique se souvient

En 2014, un certain nombre de manifestations marqueront le centenaire du début de la grande guerre 1914-1918. À cet effet, la commune de Teillé a souhaité s'investir dans le travail de mémoire initié par le Conseil général, intitulé : « La Loire Atlantique se souvient ».

Un groupe de travail composé de membres du conseil municipal, de l'ARMAT, de l'association des anciens combattants, de généalogistes et d'historiens s'est constitué pour retracer le parcours des soldats originaires de Teillé morts pour la France.

Afin d'étoffer nos découvertes, nous sommes à la recherche de tout document ayant trait à cette période et à ces personnes. Si vous possédez des photos, des livrets militaires, des carnets de campagne, des médailles ou des citations, ainsi que tout autre document, n'hésitez pas à nous les faire

parvenir afin d'illustrer ce travail de mémoire que nous devons à ces glorieux anciens. Bien sûr, tous ces documents vous seront restitués en parfait état.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

Pour le groupe de travail

André Rullier



Ordure ménagères

comment cela fonctionne ?

La commune de Teillé est divisée en deux secteurs : Teillé Est pour la partie située entre les routes de Mésanger et de Pannecé ; Teillé Ouest pour tout le reste de la commune. L'enlèvement des sacs jaunes d'emballages ménagers recyclables se fait tous les 15 jours. Il en est de même pour les bacs d'ordures ménagères sauf pour les personnes situées dans la zone agglomérée et qui en ont fait la demande, dans ce cas précis, le passage se fait toutes les semaines.

La collecte a lieu le vendredi matin en semaine impaire pour la Zone Est et en semaine paire pour la Zone Ouest.

Eolien, où en sommes-nous ?



Début juillet 2012, le Préfet de Loire Atlantique a rendu un avis favorable pour la Zone de développement Éolien Teillé-Trans-Mouzeil. Depuis cette date, l'association EOLA « Éolienne en pays d'Ancenis » a pris à bras-le-corps ce projet.

Une société de développement « SAS EOLA Développement » a été créée afin de poursuivre l'avancement du projet. Au 1^{er} mars, tous les cabinets chargés des études ont été recrutés, l'étude faune flore ayant déjà débuté. La déclaration Préalable d'installation d'un mât de mesure a été affichée sur la zone début février. Le mât, d'une hauteur de 78 m sera donc érigé courant avril afin de pouvoir quantifier le vent soufflant sur le territoire et la production théorique d'électricité qui en découle.

Dans le même temps, des Clubs d'Investisseurs dans les Énergies Renouvelables Citoyennes (CIERC) se créent sur le Pays d'Ancenis et alentours. Ils ont pour objectif de réunir les fonds nécessaires à toutes ces études et ont le soutien du Conseil général via la Société d'Économie Mixte ENEE 44 qui en finance une partie dans le cadre d'un partenariat.

Si vous souhaitez vous aussi investir dans cette première phase (minimum 100 €), les portes vous sont grandes ouvertes pour rejoindre un des clubs en constitution, n'hésitez pas à aller sur le site :

<http://eoliennes.ancenis.free.fr/> vous y trouverez de multiples informations sur l'avancement du projet et la manière d'en être acteur.

CONTACT :

Eoliennes en Pays d'Ancenis,
14 la Haute Branchère, 44850 Le Cellier
Tél. 06 51 14 20 44
Eoliennes.ancenis@eolian-citoyen.fr
eoliennes.ancenis.free.fr

En pratique:

- ▶ Présentez votre bac d'ordures ménagères et/ou vos sacs jaunes d'emballages ménagers recyclables la veille au soir du ramassage (la collecte peut débuter dès 4 h du matin)
- ▶appelez le numéro vert **0 800 11 66 39** en cas de problème de maintenance sur votre bac
- ▶ Pour tout changement de situation (emménagement, déménagement, changement de composition de foyer, vol du bac...) et en cas de doute sur le tri, contactez le **02 40 96 31 89**

Intervention des sapeurs pompiers

Les nouvelles directives imposent aux sapeurs-pompiers un délai de 20 minutes entre l'appel et l'intervention sur le site. Afin de rationaliser au mieux le service, la commune de Teillé est divisée en deux secteurs : Teillé Nord pour la partie rurale située au nord des routes de Mouzeil et de Pannecé ; Teillé Sud pour l'ensemble du bourg et toute la partie située au sud des routes de Mouzeil et de Pannecé.

La zone Teillé Nord est desservie par le Centre d'Incendie et de Secours de Riaillé.

La zone Teillé Sud est desservie par le Centre d'Incendie et de Secours de Mésanger.

En pratique:

Quelle que soit la zone dont vous dépendez, **vous devez appeler le 18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 à partir d'un téléphone mobile**. Le Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours aiguillera directement votre appel vers le Centre de Secours concerné.



SIVOM du canton de Riaillé

Services à la population

Le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM) du canton de Riaillé a été créé en 1995. Il regroupe les communes de Joué sur Erdre, Pannecé, Riaillé, Teillé et Trans sur Erdre. Il est administré par un Comité Syndical composé de vingt élus (4 élus par commune membre) qui se réunit en moyenne six fois par an. Le Comité Syndical élit un bureau chargé de préparer les sujets qui feront l'ordre du jour des Assemblées Syndicales. Celui-ci est composé d'une Présidente, d'un Vice-président, et de huit assesseurs.

Les élus du SIVOM par commune :

- ▶ Joué sur Erdre : Jean-Pierre Belleil, Sylvie Leray, Diana Praud, Roseline Voisin
- ▶ Pannecé : Bruno Gautier, Daniel Hamon, Marie-Thérèse Lhériaux, Béatrice Régeasse
- ▶ Riaillé : Yvonne Cahier, Patrice Ouary, André Raitière, Patrice Chevalier
- ▶ Teillé : Odile Bouteldja, André Guihard, Arnaud Pageaud, Christophe Lebreton
- ▶ Trans sur Erdre : Chantal Quiviger, Laurent Viau, Philip Squelard, Jean Tatard

Le budget du SIVOM est alimenté par la contribution financière annuelle de ces cinq communes sur le principe suivant : 50 % au prorata du potentiel fiscal, 25 % au prorata du nombre d'habitants et 25 % au prorata du montant attribué par la COMPA (attribution de compensation + dotation de solidarité complémentaire).

Les autres sources de financement proviennent de différentes subventions attribuées par les partenaires (CAF, MSA, département, COMPA, Etat, ...) et des usagers des différents services proposés par le SIVOM.

Le budget

- ▶ Dépenses prévisionnelles 2012 : 900 456 €
- ▶ Recettes prévisionnelles 2012 : 550 456 €
- ▶ Participation des communes : 350 000 €

Les services

Services Généraux du SIVOM (Cédric CHAVET)

182, rue du Cèdre - 44440 RIAILLÉ

Tél. 02 28 21 60 34 - E-mail : sivom.riaille@orange.fr

Élu référent : O.BOUTELDJA

Relais Assistantes Maternelles (Faustine LEROY)

L'Orange Bleue - Rue des Lilas - 44440 RIAILLÉ

Tél. 02 40 80 77 19 - Portable : 06 77 08 47 06

E-mail : ram-sivom-riaille@orange.fr

Élu référent : R.VOISIN

Coordination des Bibliothèques ((Anne BONAMY))

L'Orange Bleue - Rue des Lilas - 44440 RIAILLÉ

Tél. 02 40 97 87 76 - E-mail : sivom-de-riaille@wanadoo.fr

Élu référent : C.QUIVIGER

Service Enfance Jeunesse (Sabine BOUCHARD)

182, rue du Cèdre - 44440 RIAILLÉ

Tél. 02 28 01 89 19 - E-mail : serviceenfancejeunesse@orange.fr

Élu référent : M.T.LHERIAU

Maison de Services au Public (Priscille DELANOE)

« Relais Services Publics » - 182, rue du Cèdre - 44440 RIAILLÉ

Tél. 02 40 97 35 23 - Fax : 02 40 97 04 26

E-mail : contact@maison-services-riaille.com

Élu référent : O.BOUTELDJA

www.maison-services-riaille.com



Maison de services au public

Les services

Pôle logement

- ▶ Une liste de logements à louer
- ▶ Information et dossiers de demande de logement social, locapass, GRL
- ▶ Un pôle documentaire sur les professionnels de l'immobilier et les partenaires logement

Centre de ressources à la vie associative

- ▶ Un annuaire des associations
- ▶ Un agenda des manifestations
- ▶ Un pôle documentaire
- ▶ Un accompagnement au montage de projets
- ▶ Organisation du Forum Cantonal des Associations tous les deux ans

Pôle vie économique

- ▶ Un annuaire des professionnels
- ▶ Un pôle documentaire sur les partenaires économiques
- ▶ Participation au Forum des Métiers organisé par le Comité de Bassin d'Emploi tous les deux ans

Point info tourisme

- ▶ Documentation (sorties, hébergements...) sur le Pays d'Ancenis, la Loire Atlantique et les Pays de la Loire
- ▶ Des circuits de randonnées (pédestre, équestre, cyclo, VTT)

Pôle « emploi formation insertion »

- ▶ Un poste informatique avec une connexion gratuite pour la recherche d'emploi, la réalisation de CV, ...
- ▶ Un point annonces : offres ou demandes d'emploi, de stage
- ▶ Un pôle documentaire : documents Pôle Emploi, CIDJ et des partenaires
- ▶ Permanences et ateliers du Cyber Base Emploi

Point info famille

- ▶ Un lieu d'accueil, d'information et d'orientation à destination des familles
- ▶ Un poste informatique avec connexion gratuite pour toutes démarches administratives
- ▶ Un pôle documentaire

Réseau baby-sitting

- ▶ Une charte du réseau pour les baby-sitters et les parents
- ▶ Mise en relation entre les parents et les baby-sitters
- ▶ Organisation de formations pour les baby-sitters

Point d'information mobilité

- ▶ Lila, Lila à la demande, réseau mobilité, covoiturage, transport solidaire

Les permanences

Emploi, formation, insertion

CIBC* dans le cadre du Conseil en Évolution Professionnelle, Cyber Base, Emploi, Erdre et Loire Initiatives, Mission Locale, Pôle Emploi.

Logement

ADIL*, CAUE*, Service Conseil Logement.

Prestations sociales et familiales

- ▶ Bureau Infos Aînés, Protection Maternelle et Infantile - Visites pré natales et consultations puéricultrice, Service Social du Conseil Général, Service Social de la CARSAT*, Service Social de Protection de l'Enfance

Médecines du travail

En 2012

- ▶ Organisation de sessions de formations aux premiers secours (PSC 1)*!
- ▶ Coordination de la Commission « Bâtiment Travaux Public » au forum des métiers organisé par le Comité de Bassin d'Emploi, le samedi 4 février 2012
- ▶ Organisation d'un forum cantonal des associations, le samedi 2 juin 2012, au complexe sportif de Riaillé.

En 2013

- ▶ Relance de sessions de formation aux premiers secours « PSC 1 »
- ▶ Lancement d'un groupe de réflexion, avec le soutien de Mairie Conseils, sur les projets à mener dans le cadre de la « vie sociale » du territoire, pour « bien vivre sur le canton de Riaillé ».

COORDONNÉES ET HORAIRES

182 rue du Cèdre
44440 Riaillé
Tél. 02 40 97 35 23
Fax 02 40 97 04 26
E-mail : contact@maison-services-riaille.com
Site Internet : www.maison-services-riaille.com
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30



*CIBC: Centre Interinstitutionnel de bilan de compétences.
ADIL: Agence Départementale d'Information sur le Logement.
CAUE: Conseil Architecture Urbanisme Environnement.
CARSAT: Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail.
PSC 1 : Prévention et Secours Civiques de niveau 1.

Ecole Jacques DEMY

Inscriptions

- ▶ Inscription en Mairie (prévoir le livret de famille)
- ▶ Visite de l'école: sur rendez-vous
- ▶ Matinée découverte pour les parents et les nouveaux élèves



L'équipe éducative: 6 classes, 151 élèves

- ▶ TPS/PS/MS Audrey DEVILLERS,
A.T.S.E.M.: Sandrine BROSSARD
- ▶ MS/GS Mathilde BLANCHET/Emilie TERROUTE,
A.T.S.E.M.: Nathalie BAUDOIN-TOUBLANC,
E.V.S.H.: Gilles RAOUL
- ▶ CP Maryse OUAIRY, directrice / Florence DAVID ,
E.V.S.H.: David FOSSE
- ▶ CE1/CE2 Alazaïs BOISGONTIER
- ▶ CE2/CM1 Christophe MASSE
- ▶ CM2 Christelle COURAUD, E.V.S.H.: David FOSSE
- ▶ Intervenante musique : Claudie TOUBLANC



Le projet d'école

- Objectif 1:** Améliorer l'expression orale et écrite des élèves
- Objectif 2:** Sensibiliser les élèves au patrimoine culturel.
- Objectif 3:** Former des élèves autonomes, responsables et citoyens.

Des projets et des actions

lecture:

lecture d'albums par les CM et CE aux classes maternelles et CP ; Utilisation de la B.C.D. ; « Les incorruptibles »: lecture d'albums et de romans dans chaque classe, vote pour le livre préféré ; visite et ateliers à la bibliothèque municipale

Informatique:

tutorat informatique entre la classe CP et la classe CM2 ; utilisation du T.B.I.

Arts visuels:

exposition des travaux réalisés par les 6 classes, un thème par période (les couleurs, les formes géométriques « à la manière de... », volume, fresque)

Rencontres « marsiennes »:

Participation au festival amateur des arts de la scène (danse, chant, théâtre, expression corporelle...) le 18 avril 2013 au Préambule à Ligné

U.S.E.P.:

sport scolaire: Rencontres sportives: jeux d'opposition , randonnée, orientation ...

Course ELA

en partenariat avec le collège Louis Pasteur de Saint Mars la Jaille

Kangourou des mathématiques pour les classes de Cycle 3

Sorties en fonction des projets.

Le R.A.S.E.D. (Réseau d'Aides Spécialisées pour les Élèves en Difficulté)

- ▶ Alain TRELOHAN enseignant spécialisé,
- ▶ Carine MATHIEU, psychologue scolaire

Fête de l'école : samedi 22 juin 2013



COORDONNÉES

14 chemin de rideau 44440 TEILLE

Tél. 02 40 97 71 98

E-mails : ce.0440941j@ac-nantes.fr

ecolejacquesdemy@wanadoo.fr

Site : <http://eepu-jacques-demy-teille-44.ac-nantes.fr>



Amicale Laïque

L'association de l'Amicale Laïque existe depuis 1961. Elle a été créée dans le but d'aider l'équipe enseignante pour les projets et actions menées tout au long de l'année au sein de l'École Publique Jacques Demy. Les membres sont des parents bénévoles qui s'investissent pour le bien-être de l'école et de leurs enfants.

Composition du bureau :

Président : Jérôme SQUELARD
Trésorier : Stéphane CHAPEAU
Secrétaire : Nathalie LÉPINAY
Membres : Guillaume RUDY, Christelle GAUCHER, Nicolas POIRIER, Laurent NOBLET, Gwenaelle COTIGNY, Violaine MARCHAL, Sylvain BARRE, Magalie MENARD

Les projets 2013 :

- ▶ **samedi 22 juin 2013** Fête de l'école au plan d'eau, spectacle des enfants, jeux, tombola
- ▶ **samedi 7 décembre 2013** Marché de noël, exposants, photo avec le père noël, balade en calèche

A retenir :
nouvelle date de la soirée à thème
Samedi 8 février 2014

L'Amicale remercie les parents qui donnent de leur temps pour aider lors de ces événements.

CONTACT :

Nathalie : Tél. 02 28 21 95 48



Association des parents d'élèves FCPE de l'école publique Jacques Demy



L'association regroupe des parents d'élèves attentifs aux conditions d'apprentissage des élèves, sensibles aux valeurs et à la défense de l'école publique.

La FCPE permet :

- ▶ de créer un lien entre les parents et l'école,
- ▶ de réfléchir et d'émettre des propositions,
- ▶ d'intervenir sur tout ce qui concerne la vie à l'école et l'intérêt des enfants.
- ▶ à chaque parent d'être informé et de se sentir véritablement acteur de la vie à l'école.

La FCPE est une force de propositions et d'actions.

- ▶ Faire partie d'une association de parents d'élèves, c'est participer concrètement à cette démarche, en vue de rassembler les compétences de tous pour veiller à la qualité et à l'évolution de l'École.
- ▶ Tout parent peut adhérer à l'association et contribuer par sa participation à améliorer le fonctionnement et la vie à l'école.

"Il ne faut pas envisager l'École sous le seul angle individuel, mais de manière collective, se regrouper pour être mieux entendu."

La FCPE défend une école publique, laïque et gratuite => 3 valeurs fondamentales de l'école

Qualité de l'enseignement et réussite de tous les élèves

Sensibiliser les parents aux risques de dérives individualistes, élitistes, d'empêcher la constitution de classes de niveau et de favoriser l'intégration des plus démunis.

Le partenariat

Contribuer au rapprochement de la famille et de l'école. Les parents sont associés aux équipes éducatives.

Chaque année, des membres de l'association sont élus aux conseils d'école. Ils représentent les parents, font entendre leurs voix, font part de leurs idées auprès de :

- ▶ L'équipe enseignante (règlement intérieur, projet d'école),
- ▶ La municipalité (concertation sur l'avenir de l'école, travaux et aménagement de l'école et de ses accès, sécurité dans et aux abords de l'école...),
- ▶ SIVOM (accueil périscolaire),
- ▶ L'inspection d'Académie (évaluations, fichiers, remplacements...).

Composition du bureau pour l'année 2012-2013 :

Présidente	Lydia Béatrix
Secrétaire	Olivier Le Hénaff
Trésorier	Denis Roudot
Membres	Christophe Barbieri - Nathalie Douet - Manuella Richard - Isabelle Drouet.

La FCPE de Teillé Jacques DEMY : des parents motivés, disponibles et à votre écoute

POUR CONTACTER L'ASSOCIATION :

Site internet: <http://teille-fcpe.blogspot.fr>
E-mail: fcpe-jacquesdemy-teille@laposte.net
La boîte aux lettres de l'école



École Saint-Pierre

L'équipe éducative :

- ▶ TPS/PS/MS/GS Marylène DEROUET-SERNA et Ingrid MAILLAUD
 - ▶ GS/CP/CE1 Virginie LE GALL
 - ▶ CE2/CM1/CM2 Gildas CHAUVEAU (*directeur*)
 - ▶ Carine FROGER, enseignante spécialisée
 - ▶ Françoise LEDUC, enseignante spécialisée
 - ▶ Linda PINEAU, aide maternelle
 - ▶ Aurélie DUPOUY, employée de nettoyage et animatrice
 - ▶ Tiburce BAUDRY, intervenant musique
 - ▶ Stéphanie TEYSSEDRE, AVSI
- L'effectif est de 72 élèves répartis en 3 classes.

Projet d'école basé sur quatre axes :

- ▶ Une école ouverte
- ▶ Une école qui donne envie d'apprendre
- ▶ Une école catholique
- ▶ Une école où l'on apprend à vivre ensemble

L'A.P.E. - Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Saint-Pierre



Concert de Noël 2012 - École St Pierre et Résidence de la Sainte Famille

L'Association des Parents d'Elèves est une équipe motivée, composée de parents qui souhaitent participer activement à la vie scolaire de leurs enfants.

Elle travaille en collaboration avec les instituteurs et soutient leurs projets pédagogiques. Elle participe au financement des activités en lien avec ceux-ci, de manière à réduire la participation financière des parents.

Les fonds récoltés par l'APE proviennent de l'ensemble des actions lancées tout au long de l'année avec un soutien ponctuel demandé aux parents d'élèves.

Dans cet objectif, les opérations suivantes seront proposées au cours de l'année scolaire 2012-2013.

CONTACT

Hermine ROLLO
Tél. 06 83 53 13 30 ou hermine.rollo@orange.fr



POUR CONTACTER L'ASSOCIATION :

8, rue de l'espérance - 44 440 Teillé
Tél./fax : 02 40 97 71 71



Activités et projets pédagogiques :

- ▶ Ateliers multi-âges
- ▶ Participation à des actions de solidarité
- ▶ Défilé du carnaval
- ▶ Journée sportive avec l'école Notre Dame de Riaillé
- ▶ Sorties pédagogiques (en fonction des projets)
- ▶ Pratique régulière de l'anglais dès le CP
- ▶ Concert de Noël avec les résidents de la maison de retraite
- ▶ Temps de célébration (Toussaint, Noël, Pâques, ...)
- ▶ Aide aux devoirs et aide personnalisée (2 jours par semaine)
- ▶ BCD : prêts de livres, lecture plaisir, recherches documentaires
- ▶ Initiation à l'informatique
- ▶ Culture religieuse et éveil à la foi
- ▶ Temps de rencontres avec les parents pour des bilans personnalisés

« DONNEZ-LEUR ENVIE DE BIEN FAIRE ET VOUS AUREZ TOUT GAGNÉ »
Henriette D'Osseville 1831



Calendrier 2012-2013

- ▶ 7 octobre 2012 : vide grenier à Teillé
- ▶ Décembre 2012 : vente de brioches pour financer la classe verte
- ▶ 21 décembre 2012 : Concert de Noël en association avec la maison de retraite de la Sainte Famille et vente de chocolats de Noël
- ▶ 26 janvier 2013 : portes ouvertes de l'école, le matin
- ▶ 10 février et 24 mars 2013 : opération « livraison à domicile » de viennoiseries
- ▶ Mars ou avril 2013 : carnaval des écoles
- ▶ 5 avril 2013 : Fête du Projet autour du recyclage
- ▶ 23 juin 2013 : Fête de l'école autour d'une kermesse au plan d'eau
- ▶ 6 octobre 2013 : vide grenier à Teillé.

Composition du Bureau:

- | | |
|----------------------|--------------------|
| Présidente: | Hermine ROLLO |
| Vice-président: | Christophe CHERHAL |
| Trésorière: | Sophie PUISSANT |
| Trésorière adjointe: | Isabelle HARDY |
| Secrétaire: | Gildas VINCENT |
| Secrétaire adjointe: | Séverine CHARRIAUX |

Ainsi que les membres actifs suivants:

Marie Laure AREZKI, Béatrice BEN KEBIL, Laurianne BOUQUIN, Sandrine BROCHARD, Yohan CALDAS, Stéphane DEMARET, Sophie GOUPIL, Gabriel HUET

L'OGEC – organisme de gestion de l'enseignement catholique

L'OGEC assure la gestion des bâtiments et du personnel de l'école. Il assure la maintenance des bâtiments, recrute et rémunère le personnel non enseignant (Linda, Aurélie et Tiburce).

Il est le partenaire des instances diocésaines qui mettent à disposition les moyens humains et les documents nécessaires à la formation des enseignants.

Il gère les finances de l'école afin que la Contribution des familles reste accessible à tous. Un contrat d'association avec la municipalité, en vigueur depuis septembre 2007, pérennise l'accord de subvention entre les 2 parties.

Il équipe les classes et renouvelle le matériel scolaire selon les besoins exprimés par les enseignants en fonction de ses finances.

Suite à l'Assemblée Générale du 20 novembre 2012, le bureau de l'OGEC se compose :

Présidente: Célia Chalon

Vice-Président: Samuel Robert

Trésorière: Stéphanie Bonnet

Trésorière adjointe: Marie-Laure Arezki

Secrétaire: Christelle Bioteau

Membres actifs: Nathalie Bouvier, Christophe Cherhal, François Juton, Pascal Raitière, Gildas Vincent

CONTACT :

Célia Chalon

Tél. 02 28 01 66 49 - E-mail chaloncelia@orange.fr

OGEC ECOLE ST PIERRE DE TEILLE

8, rue de l'Espérance - 44440 TEILLE

Relais Assistantes Maternelles SIVOM du Canton de Riaillé

Lieu d'écoute, de rencontres, d'informations, d'échanges et d'animations

Pour les parents et futurs parents

- Une aide dans la recherche d'une assistante maternelle agréée disponible
- Des informations sur les droits et obligations de l'employeur
- Des conseils pour l'élaboration de documents (contrats de travail, bulletin de salaire)
- Des échanges sur l'accueil d'un enfant chez une assistante maternelle
- Des informations sur les différents modes d'accueil de la Petite Enfance

Pour les enfants

- Des ateliers d'éveil (le mardi et le jeudi matin) alternativement sur les 5 communes
- Un accueil préparé chez une assistante maternelle

Pour les assistantes maternelles

- Une mise en relation avec les parents à la recherche d'une assistante maternelle
- Des propositions d'animations pour les enfants accueillis
- Des informations sur le statut d'assistante maternelle
- Des actions de formation, d'échanges pour une professionnalisation
- Des rencontres pour rompre l'isolement

Les permanences

► Le lundi: 9 h - 12 h

Le 1^{er} lundi du mois à Joué/Erdre (L'Escapade)

Le 2^e lundi à Pannecé (salle des Loisirs)

Le 3^e lundi à Teillé (Espace Enfance Jeunesse)

Le 4^e lundi à Trans/Erdre (Chemin du Puits Derouin, à côté de l'école)

► Le mardi: 13 h 30 - 18 h à l'Orange Bleue, Riaillé

► Le jeudi: 13 h 30 - 18 h à Riaillé

► Le vendredi: 9 h - 12 h à Riaillé

Possibilité de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires

Le RAM est un service gratuit



CONTACT :

Faustine LEROY - Tél. 02 40 80 77 16

L'Orange Bleue - Rue des Lilas - 4444 RIAILLÉ

Roule Ti' Bouts

Halte-garderie Associative

Une équipe qualifiée Petite Enfance accueille les enfants de 2 mois à 4 ans, pour quelques heures par semaine (tarif en fonction des revenus).

Roule ti'bouts est organisée en deux services, Tricycle et Trottinette, ayant le même fonctionnement.

Le but?

Proposer un lieu d'éveil et de socialisation aux jeunes enfants et libérer du temps aux parents et assistantes maternelles.

Comment s'inscrire ?

Il suffit de contacter le service Tricycle par téléphone ou par mail pour fixer un rendez-vous.

Voici la liste des papiers à fournir :

- ▶ La fiche d'inscription remplie et signée (téléchargeable sur notre site, rubrique « s'inscrire à Roule ti'bouts »),
- ▶ les photocopies des vaccins (vaccins obligatoires : 2 injections de DTP),
- ▶ Un certificat médical d'admission en collectivité,
- ▶ Une ordonnance de Paracétamol indiquant le poids de l'enfant,
- ▶ Une boîte de mouchoirs par enfant,
- ▶ 2 enveloppes timbrées à votre adresse par famille.



C'est ouvert où et quand ?

Tricycle:

Lundi

Riaillé / 9 h - 17 h

L'Orange Bleue

02 40 97 39 12

Mardi

Trans sur Erdre / 9 h - 17 h

Chemin du puits Derouin

02 40 97 34 70

Jeudi

Teillé / 9 h - 17 h

Espace Enfance Jeunesse

02 28 01 30 16

Vendredi

Joué sur Erdre / 9 h - 17 h

L'Escapade

02 40 14 48 53



Trottinette:

Mardi

Pannecé / 9 h - 17 h

Salle des Loisirs

02 40 97 70 31

Jeudi

Riaillé / 9 h - 17 h

L'Orange Bleue

02 40 97 39 12

Vendredi

Trans sur Erdre / 9 h - 17 h

Chemin du puits Derouin

02 40 97 34 70

CONTACT :

E-mail : contact@rouletibouts.fr

Site internet : www.rouletibouts.fr



Ateliers parents-enfants de Roule Ti'Bouts



L'Association Petite Enfance Erdre et Donneau a développé ses services. En plus du service de halte-garderie itinérante sur le canton de Riaillé, l'association a mis en place depuis le 12 janvier, des ateliers parents enfants.

Les ateliers sont organisés par des mamans bénévoles, membres de l'association et sont ouverts à tous les enfants de moins de 4 ans du Canton de Riaillé, accompagnés par les parents.

Le but de ces ateliers est de se retrouver un moment avec ses

enfants, pour faire des activités (dessins, peinture, musique, motricité...) et de partager un moment convivial entre parents.

Une participation de 1 € par enfant est demandée et une adhésion à l'APEED de 20 € pour les enfants qui ne sont pas inscrits à la halte-garderie.

Inscription obligatoire par mail : ateliers.tibouts@orange.fr

Les ateliers ont eu lieu le 1^{er} et 3^e lundi ainsi que le 2^e et 4^e jeudi de chaque mois à la salle de la halte-garderie de Trans sur Erdre (Chemin du Puits Derouin)

Ces ateliers devraient être reconduits l'année prochaine. Des modifications dans le calendrier sont envisagées.

Petit à Petit

Notre association regroupe les assistantes maternelles de Teillé qui souhaitent échanger sur leur métier, pouvoir organiser sur notre commune différents ateliers en plus de ceux organisés par le RAM.

Dans l'année, nous organisons deux bourses aux vêtements, jouets, puériculture. Grâce à ces bourses, nous avons pu passer notre brevet de secourisme, offrir un spectacle aux enfants que nous gardons.

Composition du bureau :

Présidente : Cathia Bouillaud

Sécrétaire : Cécile Perray

Trésorière : Isabelle Tessier

Vice-présidente : Isabelle Toublanc

Vice-sécrétaire : Nathalie Letellier

Trésorière adjointe : Manuella Richard

Projet 2013 :

- ▶ Rencontres intergénérationnelles avec les résidents de la maison de retraite de Teillé (environ une par trimestre)
- ▶ Bourse aux vêtements : 23/24 mars 2013 et 21/22 octobre 2013
- ▶ Un spectacle pour les enfants sur invitation (gardés chez une assistante maternelle)





ASSOCIATION D'AIDE AUX PERSONNES
À DOMICILE DEPUIS 1973



Aide à domicile l'accompagnement au quotidien

Depuis bientôt 40 ans, les bénévoles, les administrateurs et les salariés de l'ADAR travaillent ensemble à la mise en place d'actions et de services pour faciliter la vie à domicile de tous.

Créée en 1973, l'association départementale d'Aide à Domicile en Activités Regroupées (ADAR) s'adresse aux familles et aux personnes âgées, aux malades et aux personnes handicapées résidants en Loire-Atlantique. Pour un service de proximité avec ses adhérents et ses usagers, l'association dispose de 13 antennes administratives réparties sur l'ensemble du département. L'accueil du public est également assuré au siège de l'association à Orvault dans l'agglomération nantaise.

Première association certifiée NF service « aide aux personnes à domicile » sur le département, l'ADAR Loire-Atlantique a reçu récemment la labellisation Cap'Handéo permettant une offre de service adaptée aux personnes handicapées.

La qualité du service rendu et le respect de la personne sont les priorités de l'association qui s'efforce ainsi d'adapter ses prestations à l'évolution des besoins et des modes de vie.

Les aides à domicile, formés et qualifiés, interviennent pour l'entretien du logement et du linge, les courses, la préparation des repas, l'aide à la personne, l'aide à l'hygiène et à la toilette, l'aide administrative, l'aide aux aidants, la garde de jour et de nuit, la garde d'enfants, etc. Une palette de services complets pour soulager le quotidien de chacun, de façon ponctuelle ou permanente, sept jours sur sept et 24h/24. Aussi, chaque année, ce sont plus de 21 000 personnes qui font appel aux savoirs et aux compétences de l'ADAR Loire-Atlantique.

L'ADAR c'est :

- **39 ans d'expérience**
- **13 antennes** pour un service de proximité
- **2 000 professionnels** formés et qualifiés à votre service
- **21 000 personnes** qui nous font déjà confiance
- Association loi 1901.
Agrément n° SAP301 222436.
Autorisation de fonctionner par arrêté du Conseil général de Loire-Atlantique du 12 mai 2005.

CONTACT :



Votre interlocutrice, responsable de secteur :

Anne AZE - Tél. 02 40 09 14 40 - a.aze@adar44.com

Antenne d'Ancenis :

30, place Francis Robert (espace Corail) 44150 ANCENIS
Accueil du public du lundi au vendredi de 8 h à 12 h

Coordonnées du siège social :

29, rue Jules Verne - BP 119 - 44703 ORVAULT
Tél. 02 40 16 91 30 - aidedomicile@adar44.com
Accueil du public : du lundi au vendredi de 8 h à 17 h 30 (sans interruption) et le samedi de 9 h à 12 h

Site Internet : www.adar44.com



Association ADMR de Pouillé les Coteaux

Une offre de services pour tous



L'activité de l'association

L'association ADMR de Pouillé les Coteaux emploie 40 salariées dont 35 en CDI: un quart des salariés possède le diplôme d'état d'auxiliaire de vie sociale. En moyenne, l'ADMR intervient auprès de 240 personnes par mois auprès de tous publics.

Aujourd'hui, 6 bénévoles composent l'association. Leur rôle est d'apporter leur aide dans la composition des dossiers de prise en charge par exemple, mais aussi d'être un lien entre le clients-adhérents et le salarié. Chaque bénévole s'engage selon ses envies. Les missions sont variées et l'association souhaite encore développer la proximité avec ses clients, notamment auprès des plus fragiles ou des plus isolés.

Les financements possibles des services à domicile

La moitié des interventions est réalisée dans le cadre de l'aide personnalisée à l'autonomie (APA), auprès de personnes âgées, financée par le Conseil général, et qui est attribuée dans le cadre d'une perte d'autonomie nécessitant une intervention à son domicile. Le reste à charge pour la personne aidée dépend de ses ressources.

Les caisses de retraite peuvent aussi prendre en charge les heures d'aide à domicile, selon le revenu de la personne. Par exemple, à la suite d'une hospitalisation, l'intervention d'une aide à domicile est souvent la bienvenue. La MSA, la CARSAT (anciennement CRAM) et les mutuelles accordent des prises en charge. Les assistantes sociales peuvent renseigner à ce sujet et aider à constituer un dossier de demande d'aide.

Dans le cadre de son action auprès des familles, la CAF, la MSA mais aussi les mutuelles ont mis en place un dispositif d'aide ponctuelle permettant l'intervention de l'ADMR dans certains cas: grossesse, naissance, famille nombreuse, maladie ou décès d'un membre de la famille, reprise d'un emploi ou d'une

formation... le reste à charge pour la famille dépend de son quotient familial, défini par la caisse d'allocation dont elle dépend.

Pour les personnes en situation de handicap, plusieurs aides existent, dont la prestation de compensation du handicap (PCH). Ces financements permettent l'intervention d'auxiliaires de vie qualifiés au domicile, afin de faciliter le quotidien des personnes en situation de handicap (aide au lever/coucher, aide à la prise et la préparation des repas, entretien du logement...)

L'ADMR intervient aussi dans le cadre de l'aide aux aidants. En effet, accompagner une personne en situation de handicap au quotidien peut être difficile pour les proches. L'objectif est de permettre à l'aidant de souffler pendant quelques heures, grâce à la venue d'un personnel qualifié. Le reste à charge pour l'aidant est de 1,50 euro par heure, grâce au financement de ce service par le Conseil général.

Enfin il est possible de mettre en place des heures d'interventions dites de confort (sans financement).

L'ADMR recherche des bénévoles.

Animation, suivi associatif, lien social... Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter Marcelle DAVIAU.

CONTACT :

Marcelle DAVIAU

présidente de l'association de Pouillé-les-Coteaux
marcelle.daviau@nordnet.fr - Tél. 02 40 96 71 77

Maison des services des Associations ADMR du Pays d'Ancenis

84 rue du Talon – 44522 Mésanger
Tél. 02 40 09 59 62 - E-mail : paysdancenis@fede44.admr.org

Fédération ADMR de Loire Atlantique

www.admr.org - Tél. 02 40 02 07 30

Association Solidarité Transport

Déjà 2 années que l'Association Solidarité Transport existe. Beaucoup de personnes ont bénéficié de ce service: 132 interventions pour 4 700 km parcourus dans l'année.

Cette augmentation de demande prouve qu'il y a de plus en plus de besoins. De nouveaux chauffeurs bénévoles seraient les bienvenus pour rejoindre l'association.

CONTACT :

Contact: coordinateur: M. GILLET 02 40 97 71 42

Pour les nouveaux chauffeurs:
appeler Jeannine LHERIAU: 02 40 97 26 25



Président: M. Christian RENIER

Directrice: M^{me} Armelle MOISON

IDE coordinatrice du SSIAD: M^{me} Mélanie FRASLIN

IDE coordinatrice de l'ESA: M^{me} Anne WYBO

Regroupement

Nous en parlons depuis plusieurs années et, c'est désormais d'actualité, les Associations de BONNOEUVRE (AMD) et ANCENIS (AICMD) sont en cours de fusion. Une nouvelle Association a été créée et les statuts ont été déposés à la Préfecture. Le nom de cette Association est A.S.S.I.E.L (Association Soins et Soutiens Intercantonale Erdre et Loire). Le siège social se situera à Ancenis mais, rien ne changera pour les Cantons de Riaillé et St Mars la Jaille, les départs pour les soins se feront toujours des Bureaux actuels et pas de changement pour le personnel soignant.

L'objectif est d'optimiser le service et les moyens rendus à la population fragilisée, mais aussi de s'inscrire dans une dynamique évolutive, avec ses enjeux stratégiques, par exemple afin de répondre à des appels à projets.

Le nombre de communes desservies par la nouvelle Association sera à terme porté à 25, sur les quatre Cantons mentionnés ci-dessus. La nouvelle Association sera opérationnelle début 2013.

Équipe spécialisée Alzheimer (ESA)

En qualité de porteur de projet, en partenariat avec l'AICMD, l'AMD a répondu à un appel à projet ESA lancé par l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Nous avons déposé le dossier pour un secteur d'intervention portant sur l'ensemble de l'Arrondissement d'Ancenis de façon à garder une cohérence territoriale.

Après entretien avec les responsables de la délégation territoriale de l'ARS, l'ESA a été étendue sur un secteur géographique beaucoup plus vaste que notre projet initial. Le critère déterminant pour établir ce territoire a été un bassin de population de plus de 75 ans. Par conséquent, l'Équipe Spécialisée Alzheimer est actuellement opérationnelle pour une capacité de 10 places, sur un territoire desservi par 7 SSIAD: Ancenis-Varades, Derval-Rougé, Châteaubriant, Nort sur Erdre, Moisdon la Rivière-St Julien de Vouvantes, Ligné, Riaillé - St Mars la Jaille.

Association de Maintien à Domicile des Cantons de Riaillé & St Mars la Jaille.

Pour ce nouveau service, qui fait de BONNOEUVRE un SSIAD « renforcé », ont été recrutées, une Infirmière coordinatrice et une Ergothérapeute à temps partiel, reste à pourvoir un poste de Psychomotricienne, également à temps partiel.

Capacité d'accueil

Actuellement, l'AMD dispose de 35 lits pour personnes de 60 ans et plus, 5 lits pour personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap ou atteintes de pathologies chroniques et 10 pour l'ESA. Demain s'ajoutera la capacité d'accueil d'ANCENIS, soit, au total 110 lits (90 pour personnes de 60 ans et plus, 10 pour adultes de moins de 60 ans et 10 pour l'ESA).

Animations

En 2012, les temps forts de l'animation ont été marqués par:

- ▶ Deux repas organisés par l'AMD (1^{er} et 2^e semestre), moments festifs attendus par les patients et les aidants.
- ▶ Une souscription (avec tirage lors du premier repas) pour aider à financer les activités.
- ▶ Un séjour d'une semaine à Préfailles, en partenariat, comme tous les ans, avec l'AICMD d'Ancenis.

Comme chaque année, je tiens à remercier nos fidèles partenaires sans qui rien ne serait possible, je cite: Le Conseil Général, les SIVOM des Cantons de Riaillé et St Mars la Jaille, l'ANCV, la CARSAT et enfin les cotisations des familles et des adhérents.

De plus, je n'oublie pas les membres du Conseil d'Administration et du Bureau pour leur réelle implication notamment en cette année de fusion où ils ont été particulièrement sollicités. Enfin, j'adresse aussi tous mes remerciements au personnel pour son professionnalisme auprès des patients bénéficiant des services.

Le Président, Christian RENIER

CONTACT :

7 rue de la Vallée - 44540 BONNŒUVRE

amd-bonnoeuvre@wanadoo.fr - Tél. 02 40 97 42 81

En l'absence du personnel. Répondeur interrogé quatre fois par jour: 8 h - 12 h - 17 h - 19 h

Horaires d'accueil: 8 h 00 à 12 h 00 du lundi au vendredi



Bureau Infos Aînes - CLIC du Pays d'Ancenis

Le CLIC – Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique est un **service gratuit pour les personnes âgées de plus de 60 ans.**

Il couvre l'ensemble du Pays d'Ancenis soit les cantons Ancenis ; Ligné ; Riaillé ; Saint Mars La Jaille et Varades.

C'est un guichet unique d'accueil, d'écoute et d'information pour le soutien à domicile et l'hébergement collectif.

Le CLIC examine la situation de la personne âgée, l'oriente et l'accompagne si nécessaire.

Pour ce faire, il effectue une **évaluation complète des besoins** : aide à domicile ; soins ; adaptation du logement ; portage de repas ; hébergement ; aides financières ; retour à domicile après hospitalisation...

Il coordonne l'action des professionnels auprès de la personne, met en place une aide adaptée à chaque situation et en assure le suivi.

Enfin le CLIC propose des actions de prévention aux personnes âgées et à leur entourage à travers des conférences ; des groupes d'échanges ; des ateliers...

Vous vous posez des questions...

« Ma mère vit seule à son domicile, elle veut rester chez elle mais à besoin d'aide.

Quelles sont les solutions ? »

« Ma grand-mère souhaite entrer en établissement d'hébergement.

Quelles sont les possibilités sur le secteur ? »

« Mon conjoint est de plus en plus dépendant.

Quelles aides puis-je espérer ? »

« Notre logement n'est plus adapté à notre vie quotidienne.

Un aménagement est nécessaire. Pourrais-je avoir des conseils ? Existe-t-il des aides financières ? »

Contactez les professionnels du CLIC :

► Hélène DELEZIRE-HARDY, Coordinatrice

► Eloïse AUBERTIN, Ergothérapeute

► Anne DESORMEAUX, Secrétaire

COORDONNÉES :

Espace Corail – 30, place Francis Robert - 44 150 ANCENIS - Tél. 02 40 96 12 51 - E-mail : clic.ancenis@wanadoo.fr

Du lundi au vendredi de 9 h à 13 h et l'après-midi sur rendez-vous ou visites à domicile.

Permanences les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois à Riaillé (matin) et St-Mars-La-Jaille (après-midi)



TroCantons : du nouveau dans la collecte !

Depuis 18 ans, TroCantons assure gratuitement la collecte d'encombrants à domicile. Ce service, que l'association restait la dernière du genre à proposer gratuitement, a toujours été très apprécié des usagers (plus de 1200 enlèvements par an, pour 30 000 km parcourus).

Afin de pouvoir maintenir ce service, TroCantons doit désormais solliciter une participation aux frais de transports.

À partir du 1^{er} février 2013, pour chaque enlèvement ou livraison de biens réutilisables 15 € sera demandé (25 € hors COMPA). Les déchets encombrants pourront également être évacués moyennant un coût de manutention de 5 € par élément.

Les dépôts restent possibles directement sur le site de la Floquerie à Pannecé, du mardi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et le jeudi après-midi de 14 h à 17 h 30.

À noter, qu'à partir du 13 février prochain, l'EcoCyclerie TroCantons proposera, en lien avec la Communauté de communes (COMPA) une permanence sur la déchetterie de Mésanger, chaque 2^e et 4^e mercredi après-midi du mois.



COORDONNÉES :

Tél. 02 40 97 78 55

Site internet : www.trocantons.org



Erdre et Loire Initiatives

Dans le cadre de sa mission d'insertion par l'activité économique, 3 grands mots clés pour parler de l'activité d'ELI en 2012 :

► **INNOVATION** par le développement de nouveaux secteurs d'activités porteurs : viticulture, éco-construction, confection pour la haute couture...

► **PROFESSIONNALISATION** par le développement de compétences au travers de mises en situation de travail adaptées au marché de l'emploi local : cariste, relevage de compteurs, agent de nettoyage industriel...

► **COOPÉRATION** par le rapprochement et la mise en place de partenariats avec les entreprises du territoire : Artibois, Thierhabitat, Manitou...

Quelles offres de services propose ELI ?

Son cœur d'activité est de proposer des mises en situation de travail à des personnes en démarche de recherche d'emploi résidant sur le territoire du Pays d'Ancenis.

En 2012, ELI a salariée 184 personnes sur un parcours d'accès à l'emploi.

Sous quelles formes ELI salue des personnes ?

Avec la « **mise à disposition de personnel** », les personnes sont « **missionnées** » à l'heure, à la journée, au mois en fonction de leurs compétences et de leur projet professionnel, chez différents types de clients pour satisfaire leurs besoins de main d'œuvre qualifiée :

Pour les professionnels,

(entreprises, associations, les collectivités) : par exemple le groupe TERRENA est aujourd'hui le deuxième donneur d'ordre en faisant appel à plus de 1500 heures de travail dans différents domaines d'activité : **tertiaire, logistique, agroalimentaire...**

Également, un développement d'activité s'est fait avec plusieurs **domaines viticoles** pour des mises en situation de travail diverses : vendanges, taille de vignes, palissage...

Pour les particuliers,

essentiellement dans le domaine du service à la personne : l'entretien de la maison, du linge, du jardin, et pour divers travaux de peinture, petite maçonnerie...

Cette activité permet toujours de bénéficier de réduction/déduction d'impôts à hauteur de 50 % et l'ensemble des formalités administratives sont prises en charges par ELI.

Avec le **CHANTIER D'INSERTION** en bénéficiant de contrats aidés sur trois filières :

- L'entretien des espaces naturels et verts : élagage, production de piquets...
- Des travaux de bâtiment notamment dans le domaine de l'écoconstruction
- La réalisation de travaux de couture et de confection



Cette année ELI a axé le développement de son activité sur une filière en **ÉCOCONSTRUCTION** par la mise en place de chantiers de pose de bardage en coopération avec les artisans du territoire. Également ELI a investi dans une chaîne de production « **BOIS** » avec pour objectif de produire du bardage et du parquet. Ces nouveaux supports d'activité vont permettre d'avoir des situations de travail adaptées au marché de l'emploi.

Donc si vous avez des projets, Contactez-nous !!!

L'atelier de confection a également développé des activités de **sous-traitance pour des maisons de haute couture** : Chanel, Réseau Tissus la Solidarité parrainé par Christian Lacroix.

Dans le cadre de son action sur le territoire, ELI met aussi en œuvre un service de la COMPA : le **RÉSEAU MOBILITÉ**.

Ce service propose une solution de transport via la mise à disposition de SCOOTER ou VOITURE afin de se rendre au travail, en formation. En 2012, cette activité a fait « carton plein », ce qui reflète les difficultés de déplacement à l'échelle d'un territoire rural.

Toutes ces activités n'ont qu'un seul intérêt, être utiles aux demandeurs d'emploi et participer au développement d'une économie solidaire sur le territoire du Pays d'Ancenis.

C'est grâce à vous et surtout vous, clients, salariés, partenaires :

- Vous, clients, qui nous faites appel, qui fournissez des heures de travail à nos salariés et qui permettez de créer des emplois de proximité
- Vous, salariés, qui vous donnez les moyens de construire vos projets
- Vous qui parlez des services d'ELI autour de vous



Un MERCI à toute l'équipe des salariés permanents et administrateurs qui mettent en œuvre l'action d'ELI au quotidien. Nous souhaitons à tous, tous nos VŒUX pour l'année 2013.

ATTENTION, depuis septembre 2012 NOUVELLE ADRESSE de l'antenne sur la commune de Teillé.

COORDONNÉES :

Siège social à Ancenis

ZAC de l'Aéropôle, 730 rue St Exupéry - Tél. 02 40 83 15 01

Antenne à Teillé - 2 place de l'église - Tél. 02 40 97 73 79

Mail : erdre-et-loire@wanadoo.fr

Site internet : www.erdreetloireinitiatives.fr



Association VITAL

VITAL a ouvert ses portes le 7 juillet 2012. Plus de cent personnes ont bravé la pluie.

Un rallye familial permettait de faire le tour du jardin et découvrir les légumes par des étapes ludiques.

L'animateur Grimpe Arbre Breizh nous proposait de grimper dans le vieux chêne et du haut de ses branches admirer le jardin.

Par ses panneaux, la LPO nous invitait au respect de l'écosystème. En faisant le tour du jardin, on a observé différentes plantes, notamment : bourrache, bleuet, bouton d'or, camomille, coquelicot, gaillet, laiteron, lisuron, lotier, menthe, moutarde, ortie, pâquerette, pisserlit, plantain, prêle, renouée, véronique, vesce. Cette diversité permet l'équilibre entre les ravageurs et les prédateurs en créant de bonnes conditions d'accueil des espèces amies du jardinier.

Un coin à l'abri présentait les différentes graines : céréales, légumineuses et plusieurs farines panifiables.

Le midi, nous avons dégusté un repas bio préparé par Les Mets Tissés.

Les personnes en insertion ont tenu le marché aux légumes sur place, tout en expliquant leurs tâches au sein du jardin.



Tout au long de l'année VITAL vous propose de faire votre marché les jeudis au jardin de la Renardière, de 14 h à 16 h 30, ou de passer commande pour être livré au dépôt de Riaillé le vendredi midi.



COORDONNÉES :

Tél./fax 02 40 97 41 28 – Email assovital@orange.fr



SOS Urgence Maman – Pays d'Ancenis

Dépanner immédiatement et occasionnellement des parents obligés de faire garder leurs enfants dans l'urgence, c'est l'objectif de « SOS URGENCIE MAMAN ».

Cette association fonctionne uniquement avec des bénévoles en période scolaire du lundi au vendredi, pas besoin d'adhésion, seule une participation financière de 7 € minimum par demi-journée est demandée pour couvrir les frais de fonctionnement de l'association.

Il suffit d'appeler le **02 51 14 18 61**, la téléphoniste de permanence vous mettra en relation avec une mère d'accueil. Ce précieux service repose uniquement sur le bénévolat, en l'occurrence SOS URGENCIE MAMAN fait appel aux personnes disponibles un jour ou deux par mois pour garder des enfants chez eux ou à domicile.

Une assurance couvre cette activité et les frais de déplacement sont remboursés.



Rejoignez notre équipe en nous appelant.

COORDONNÉES :

Tél. 02 40 83 66 07 / 02 40 83 06 76



Bibliothèque municipale de Teillé

La bibliothèque municipale, située dans l'ensemble polyvalent en face de l'espace Enfance-Jeunesse, est un service public, animé par une équipe de 20 bénévoles et Anne Bonamy (SIVOM) coordinatrice des 5 bibliothèques du canton de Riaillé.

Les bénévoles vous accueillent aux heures d'ouverture de la bibliothèque le **mercredi, samedi et dimanche de 10h30 à 12h30**

Vous pouvez consulter les documents sur place ou emprunter des livres (7 par personne) en versant une cotisation pour une année: 5 euros pour une personne seule ou 8 euros pour une famille.

Si vous aimez lire des biographies, des fictions, des policiers,... vous trouverez sûrement votre bonheur parmi nos 4000 livres. Ce fonds s'enrichit plusieurs fois par an grâce au budget alloué par la Municipalité et les prêts du Bibliobus (Bibliothèque Départementale de Prêt de Loire-Atlantique).

Si vous préférez la bande dessinée, dans ce domaine aussi, l'équipe s'informe, se déplace pour faire des acquisitions et proposer régulièrement des nouveautés.

Il y a des livres pour tous les âges: livres cartonnés, albums, romans en gros caractères, livres audio...

Cette année, grande nouveauté, il est possible d'emprunter des magazines:

- ▶ Que choisir, Système D, Ça m'intéresse, Détours en France, L'ami des jardins, Marie-Claire Idées pour les adultes
- ▶ Mobiclic, J'aime Lire, Youpi, Science et Vie Junior, Okapi, Pomme d'Api pour la jeunesse

Avec l'agrandissement de la bibliothèque en 2012 et le changement de mobilier, le lieu est plus convivial et permet des échanges, des rencontres, des moments de détente, des animations.

Teillé Animation

Une nouvelle année vient de se terminer pour les bénévoles de l'association qui n'ont pas manqué d'activité.

Le bâtiment tout d'abord, après de nombreux samedi passés à jouer les maçons, nos courageux ouvriers sont enfin venus à bout des quelques 3500 parpaings nécessaires, bien qu'il ait pris un peu de retard, le bâtiment de stockage sera opérationnel dans le courant de cette année 2013 et on pourra enfin regrouper en un seul lieu tout le matériel !

La 32^e fête de pain et boudin a eu une fois encore le succès qui fait sa réputation, grâce en partie à l'animation exceptionnelle de vélo acrobatique que nous ont offert les FREESTYL'AIR finalistes 2011 de l'émission « La France a un incroyable talent » sur M6 ; nous pouvons aussi remercier l'association Loire Activité Crédit, habituée de la fête, qui a pu faire profiter le foyer occupationnel de Teillé de ballades sur le plan d'eau avec son bateau spécialement aménagé pour les handicapés.

Le seul regret de l'année 2012 fut sans doute de n'avoir pu reconduire la Saint-Sylvestre qui était tant appréciée des Teilléens, faute d'une nouvelle équipe de bénévoles pour s'en occuper.

Les Aphoristes le 6 octobre dernier



Le prix littéraire « Lire en Pays d'Ancenis »

ouvert à tous, est organisé par la COMPA dans toutes les bibliothèques du Pays d'Ancenis et contient 6 premiers romans.

Autres animations:

- ▶ Prêts de livres une fois par mois à la maison de retraite
- ▶ Prêts de livres aux écoles de Teillé
- ▶ Animations bébés lecteurs, etc....

CONTACTS :

Rue du Clos Olivier
Tél. 02 40 97 27 37
E-mail : bibliotheque.teille@orange.fr



Les activités prévues cette année :

- ▶ Le montage du grand chapiteau au plan d'eau se fera le samedi 20 avril ou en cas de report pour intempéries le samedi suivant 27 avril, nous comptons comme d'habitude sur quelques membres d'associations bénéficiaires pour nous donner un coup de main. Le démontage est prévu le samedi 21 ou 28 septembre.
- ▶ Le remerciement des bénévoles de Pain et Boudin 2012 aura lieu le samedi 4 mai à la salle polyvalente avec un spectacle pour tous !
- ▶ Cette année nous reconduirons le 25 mai au plan d'eau, la **ballade motos** que nous avions faite il y a deux ans en espérant une meilleure météo cette fois-ci !
- ▶ Le 8 juin Teillé Animation prêtera son concours à la **fête des associations**.
- ▶ Enfin le 25 août ce sera la 33^e édition de la **fête de Pain et Boudin** avec des animations qui restent encore à définir à ce jour mais qui ne manqueront pas de satisfaire le public comme d'habitude.

Culture, Loisirs, Tourisme



Parc Monumental Teillé-Mouzeil

Le Parc Monumental Teillé Mouzeil est géré et animé par l'association C'Osmose. Celle-ci a été créée en 2006 par un groupe de bénévoles à compétences professionnelles complémentaires et par des partenaires publics et privés appréciant les sculptures de Jean Claude Lambert.

C'Osmose a la volonté d'inscrire le développement du Parc dans un véritable projet d'aménagement du territoire, avec des retombées économiques, sociales, culturelles et touristiques.

Le Parc Monumental Teillé-Mouzeil s'étend sur 14 hectares en plein cœur du Pays d'Ancenis. Il est situé à la fois sur les communes de Teillé et de Mouzeil, près de la Voie verte et sur le circuit "La Loire à vélo".

Lieu de promenade et de découverte artistique, il nous convie à la connaissance de la botanique, du minéral et du végétal.



© Osmose Photo, Jean-Pierre BOINN



ce lieu d'art plastique,
serein et propice à la méditation..

Les œuvres

Découvrez "La ligne de la Psyché" véritable ossature du Parc, "La ligne de l'âme", une approche personnelle de l'artiste... mais aussi "Le verger des poètes", "Les pleureuses", "Le petit peuple", "La pierre levée", "Les anthropomorphiques", "Le labyrinthe", "Le théâtre à ciel ouvert"... ou encore "Le jardin olfactif" de la Fondation Yves Rocher et "La pépinière de ligneux européens" de Briacé.

L'eau, le végétal et le minéral se mêlent dans ce lieu écologique exemplaire rappelant que l'environnement est une préoccupation quotidienne du sculpteur Jean Claude Lambert et de l'association C'Osmose. L'entretien est assuré dans le plus grand respect des normes écologiques, avec une mise en pratique d'une gestion différenciée, sans utilisation de produits phytosanitaires, avec économie d'eau et implantations régulières d'arbres.

Cette gestion s'effectue dans le respect de la biodiversité et des écosystèmes. L'association étudie actuellement un projet d'implantation de ruches d'abeilles "sentinelles" permettant de veiller à l'état de l'environnement....



RENSEIGNEMENTS

Association C'Osmose

La petite fourmerie
44440 MOUZEIL

06 07 35 02 02

www.cosmose.fr



Patrimoine, Environnement

Les manifestations sur le Parc

Les Journées Pédagogiques, Les Journées du Patrimoine, La Fête du Solstice d'été sont des manifestations gratuites qui accueillent chaque année un public de plus en plus nombreux.

L'association C'Osmose travaille actuellement sur un nouveau projet : "Les Rencontres Internationales des Arts Plastiques". Cet événement se déroulera en biennale en 2014, 2016 et 2018. Des sculpteurs internationaux seront invités en Pays d'Ancenis pour créer en public et sur le Parc des œuvres monumentales en acier ou en pierre autour de thématiques comme "nature, vie et transmission". Ces œuvres seront ensuite implantées le long de la voie verte, sur une parcelle dédiée appartenant à l'Association, pour constituer un véritable musée à ciel ouvert pérenne.

Cette manifestation internationale d'envergure facilitera les échanges et les rencontres humaines et artistiques au croisement de différentes cultures. Evénement unique riche en instants de fête avec la participation d'acteurs locaux et nationaux... il préparera autrement la pérennité du Parc, en cherchant des synergies d'intérêts publics et privés.



© Crédit Photo, Jean-Louis PÉLISSIER

Lambert Sculpteur

Jean Claude LAMBERT, élève de Jean Mazuet a étudié aux Beaux Arts de Nantes et de Rennes. C'est un sculpteur d'œuvres monumentales sur bois, pierre et métaux. Son œuvre riche et variée est une invitation aux voyages imaginaires et aux trajectoires vécues, une approche de l'indicible, la découverte des formes du silence...

CONTACTER L'ARTISTE

M. Jean-Claude LAMBERT

La petite fourmerie
44440 MOUZEIL

06 82 81 78 27

lambert-sculpteur.fr



les formes d'un silence





New Rancard

Teillé-sur-Scène

Trente-quatre ans et toutes ses dents ! New Rancard est une association dans la force de l'âge qui poursuit son bonhomme de chemin. Vingt-sept étapes la saison passée, vingt-sept spectacles donnés essentiellement à Teillé (24) et un peu à « l'étranger » (Maine & Loire et Morbihan !). Avec la Fabrik de Théâtre, qui accueille 20 participants cette saison, la petite scène de Teillé se porte bien.

Peut-être vous souvenez-vous des Variétés (« L'évolution » en novembre 2011) ou du spectacle « Petites histoires à l'abandon » (qui sera rejoué en mars 2013 à Teillé, guettez la presse). Ces créations collectives sont le moteur de l'association, là où l'équipe travaille soudée, réfléchit collectivement, choisit du mieux qu'elle peut et s'amuse surtout !

Mais peut-être vous souvenez-vous plutôt des spectacles accueillis ? Des troupes d'amateurs presque toujours, des bons, des Bretons (de Brest, St Nazaire, Rennes ou Guidel la saison dernière... c'est le hasard), des poètes qui aiment bien travailler en s'amusant, comme nous.

Enfin ; peut-être connaissez-vous un jeune ou un moins jeune qui participe à La Fabrik de Théâtre, notre atelier-théâtre qui va fêter ses 20 ans bientôt...

Si cela ne vous dit rien, si vous ne vous êtes jamais aventuré sur le chemin de la Halte (300 m après la nouvelle mairie !), vous avez loupé beaucoup de belles choses... mais il n'est pas trop tard pour y remédier. Chaque mois le théâtre s'anime. Ainsi 2500 spectateurs ont franchi ses portes l'an passé, et 120 comédiens et techniciens amateurs ont foulé ses planches. C'est un travail important pour l'équipe d'une douzaine de bénévoles, qui, pour la majorité d'entre eux, participent également aux



Petites histoires à l'abandon - Création 2012 - Photo Frank Berglund

créations théâtrales, mais c'est aussi autant d'occasion de rencontres, de découvertes, d'échanges joyeux avec les artistes amateurs et avec le public. Celui-ci, fidèle ou de passage, vient parfois de loin pour apprécier ce que l'on fait ici. C'est une de nos réussites.

Création, formation, diffusion; c'est autour de ces trois activités, toutes reliées entre elles, que notre association consacre son énergie. Les idées avancent, les comédiens et les bénévoles se renouvellent, les moyens s'améliorent: tout est réuni, ou presque, pour une trente-cinquième année en beauté !

Les administrateurs de l'association :

Guillaume Avranche, Bertrand Chauveau (Président), Melen Fourny-Sevellec, Xavier Grevêche (Trésorier), Jean-Charles Groizeau, Didier Lecomte, Marc Nicolle, Marie Ouairy (secrétaire adjointe), Maryse Ouairy (Vice-présidente), Véronique Priou (secrétaire), Lili Renard-Lecomte, Jean-Pierre Testard (Vice-président), Françoise Testard-Aillerie (trésorière-adjointe).

Salariés :

- **Sylvain Sausseron** - Animateur La Fabrik de théâtre - 3.5 h hebdo,
- **Didier Royant** - Metteur en scène - 70 heures environ au total sur 4 mois

COORDONNÉES :

Site internet : www.new-rancard.com

Contact : new.rancard@wanadoo.fr
ou 07 86 85 47 87

Réservation : resa.nr@wanadoo.fr
ou 07 86 85 47 87



Chorale « À Travers Champs »

Il vous arrive souvent de fredonner sous la douche ou de chanter votre mélodie préférée à tue-tête dans la voiture ?

Tant mieux !

Cela détend, c'est agréable et très bon pour le moral. Mais saviez-vous que la pratique sérieuse du chant est une activité vraiment complète, aussi bénéfique pour le corps que pour l'esprit ?

Alors rejoignez-nous (surtout vous messieurs !) lors de nos répétitions le lundi de 20 h 30 à 22 heures à la salle municipale de Riaillé, pour vivre une saison 2012-2013 dans la bonne humeur sous la direction de Roger Epiard, notre chef de chœur.

Nous présentons notre répertoire dans les différentes maisons de retraite du canton et hors canton (Ligné, Varades, Les Touches...) dans certaines structures d'accueil spécialisé (MAS à Ancenis, AFAM à Pornichet)

sans oublier une participation au Téléthon et diverses rencontres avec d'autres chorales.

Pour de plus amples renseignements, contacter notre présidente

CONTACTS :

Jacqueline Hamard - Tél. 02 40 054 815



Concert Téléthon - Décembre 2011 - Salle de la Mauvraie



Poly-gammes



C'est la fin d'une période transitoire pour le groupe vocal POLY-GAMMES qui a donné ses dernières représentations de « CARREMENT BOURVIL » les 21 et 22 avril 2012 à Couffé.

Pendant 3 ans, ce spectacle a été magnifi-quement accueilli par les programmateurs (25 représentations) et par les spectateurs (plus de 7 000).

Remerciements à nos accompagnateurs : Isabelle Hemion au travail du chant, Dominique Galland (Doumé) à la mise en scène, nos musiciens « Bertrand Dabo, Nathalie Demark et Dany Auffray», et Michel Huard aux lumières.

Une équipe partiellement renouvelée s'est mise en place pour notre nouveau spectacle avec Ritz Andri à la technique vocale et à l'apprentissage des chants, toujours Doumé à la mise en scène et Bertrand Dabo pour un travail rythmique complémentaire.

L'appel lancé en 2012 a porté ses fruits puisque de nombreux hommes ont complété le chœur avec désormais 8 basses et 9 ténors pour un ensemble de 45 choristes, ce qui est très satisfaisant.

Le groupe reste ouvert encore pour accueillir quelques unités, particulièrement des hommes.

Ce nouveau spectacle sera prêt à partir d'avril 2013, mais il conserve tous ses secrets, sauf pour les programmateurs qui peuvent nous contacter.

Pourquoi tous ces secrets ?

Seulement pour vous surprendre encore un peu plus...!!!



Un gros travail a été réalisé en 2012 avec la conception d'un logo (voir ci-dessus) par Timothée Moreau, mais également d'un film, tourné au théâtre de Teillé, d'environ 4 minutes par Simon Cadot de « Vidéo-Mars » pour la promotion du spectacle.

Le bureau de Poly-Gammes vient d'être modifié avec Sylvie Richard comme présidente, Christian Harouet et Paul Rullier vice-présidents, Pascal Raitière trésorier et Béatrice Allaire secrétaire, aidés par 6 membres très actifs.

Pour en savoir plus sur notre association, vous pourrez nous contacter aux numéros ci-dessus, visiter notre site internet <http://www.poly-gammes.net> ou alors nous rencontrer lors de la journée des Associations le 8 juin 2013 à Teillé avec une animation en fin de matinée.

CONTACTS :

Sylvie Richard 02 40 96 34 13 ou 06 71 60 00 35
e-mail : sylvie.anetz@free.fr

ou Paul Rullier au 02 40 97 75 10, paul.rullier@orange.fr
Site internet : www.poly-gammes.net

L'arbre à fil

Né le 13 Août 2012 de la rencontre entre deux univers.
Celui de sa présidente : Sabine Chagnaud, lectrice, auteure, animatrice d'ateliers d'écriture,
Celui de Philippe Retailleau, metteur en scène, auteur, interprète, animateur d'ateliers de théâtre.

De l'écriture à l'oralité,

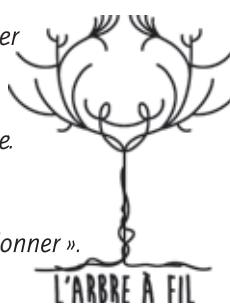
« À l'origine il y a une forte envie de faire bouger les lignes, de mettre un peu de « lien », de « fil » entre les gens.

Un goût affirmé pour le partage et la rencontre.

Une confiance dans les ressources du théâtre et de l'écriture.

Un désir fort de prendre la parole... et de la donner ».

Sabine Chagnaud, présidente.



- ▶ Partager l'amour et le goût des mots.
- ▶ Permettre l'émergence du beau et des écritures, aider parfois les sujets délicats à trouver les mots pour se dire.
- ▶ Mettre les auteurs en scène. Leur offrir un espace de jeu épuré et des lieux de diffusion ajustés et choisis.
- ▶ Les publier à voix haute. Leur permettre de rencontrer un public.
- ▶ In-corporer leurs écrits pour rendre leur parole encore plus proche. La mettre en lumière, la partager intimement avec chaque spectateur.
- ▶ En un mot : donner aux écritures la forme vivante d'une parole échangée.

À suivre...

- ▶ Des ateliers d'écriture
- ▶ Des ateliers de théâtre et de mise en voix
- ▶ Des créations : La Chaise, pièce écrite par Philippe Retailleau, Au Fond du jardin, montage de textes sur l'enfance et la résilience par les livres... et d'autres à découvrir
- ▶ Des lectures publiques

CONTACTS :

Sabine Chagnaud, La Milsandière, 44440 Teillé
Tél. 06 08 18 66 92 - sabinechagnaud@yahoo.fr
Philippe Retailleau
Tél. 06 60 05 71 43 - retailleau.philippe@free.fr

Poly-sons

École de musique intercantonale Riaillé-St Mars la Jaille (association loi 1901)

Cours de chant

Nous avons pour objectif de promouvoir la pratique musicale en milieu rural sur les cantons de Riaillé et St Mars la Jaille.

Nous recherchons l'accès à un plus grand nombre possible de personnes intéressées, tant par son abord financier que par son abord géographique.

C'est pourquoi nous cherchons, dans la mesure du possible, à développer les cours sur différentes communes des deux cantons.

Nous proposons différentes approches de la musique pour un public à partir de 3 ans :

- ▶ Éveil musical de 3 à 4 ans
- ▶ Éveil musical de 4 à 8 ans
- ▶ Cours d'instrument pour enfants à partir de 7 ans et adultes (cursus de solfège associé).
- ▶ Pratique collective de l'instrument après un minimum de 4 années de solfège et instrument.
- ▶ Instruments proposés actuellement : guitare, guitare basse, batterie, piano, flûte traversière.
- ▶ Cours de chant en petit collectif de 4 à 6 personnes maximum pour adultes et enfants.

Nous sommes une petite structure associative qui fait en sorte de trouver des financements pour un abord plus facile aux familles.

Nous sommes soutenus financièrement par les SIVOM de Riaillé et St Mars la Jaille mais aussi par le conseil général qui participe pour chaque enfant (à concurrence d'un certain plafond).

Certaines communes des 2 cantons nous mettent à disposition, à titre gracieux, des salles pour assurer les cours.

D'autre part, nous organisons des manifestations dont le but est de permettre principalement d'acquérir du matériel, indispensable à l'enseignement. Nous souhaiterions que cet argent soit aussi bénéfique pour minimiser le coût des cours, mais il n'est pas suffisant.



Cours de chant



Démonstration lors des portes ouvertes
le 20 juin 2012



L'année passée, nous avons axé notre action d'évolution sur la communication par :

- ▶ la création d'un site internet <http://www.polysons.net>
- ▶ la diffusion d'informations aux familles adhérentes (brèves),
- ▶ la diffusion d'articles dans les journaux,
- ▶ la distribution d'informations sur les cours proposés dans toutes les écoles primaires des 2 cantons et dans les collèges.

Mais aussi sur la mise en place de stages :

- ▶ de beat-box et de slam,
- ▶ de percussions africaines.

Nous réfléchissons constamment sur des actions à mener, sur des pratiques à modifier, à rajouter, sur des actions pour dynamiser et se faire entendre.

Nous sommes malgré tout bénévoles, trop peu disponibles pour assurer le quotidien d'une association qui demande beaucoup de temps de gestion. Nous sommes par conséquent très limités dans le temps pour des actions complémentaires.

Nous revendiquons cette nécessité d'accès facile à la musique dans nos campagnes, tant d'un point de vue géographique que d'un point de vue financier.

Nous sommes convaincus de la nécessité de ce droit d'accès à tous, indispensable et dynamisant pour nos petites communes.

Si vous aimez la musique, si vous êtes sensibles à notre regard sur la musique pour tous, si vous avez un peu de temps, vous pouvez toujours apporter votre contribution à notre petite organisation, si minime soit-elle. Nous recherchons notamment une ou deux personnes bénévoles ayant un peu de connaissances en matière de gestion pour assurer la trésorerie (nous avons confié la gestion des salaires à un organisme).

La musique est source de bonheur pour qui veut l'écouter, l'apprivoiser, protégeons-la !

Les membres du Conseil d'Administration, bénévoles, motivés, mais soucieux pour l'avenir de l'association.

CONTACTS :

ecoledemusiquepolysons@yahoo.fr



Jean-Philippe Gautreau: 06 79 67 77 81

Cécile Lépinay 06 32 36 71 59

Cours de piano



ARMAT

À quoi sert le musée teilléen « au siècle passé » ?

Tiens donc, un petit musée existe à Teillé depuis 12 ans, beaucoup le connaissent, mais sont-ils si nombreux à le visiter ?

Bien sûr sa fête « patronale » chaque année le réveille lors de la journée du patrimoine, il s'anime alors, l'atmosphère du lieu devient conviviale et les visites fructueuses...

Puis c'est le silence.

Il nous semble pourtant bien « foutu » ce petit musée, avec sa cour agrémentée de matériels agricoles d'autrefois, ses vieux métiers exposés, sa pièce à vivre des années oubliées, sa vieille forge remise en état, peuplée de machines d'un autre âge du plus bel effet, ne parlons pas des machines à sabots en activité, témoins uniques à cent km à la ronde, puis cerise sur le gâteau, son four à pains ou des centaines d'alizés ont été cuites...

Des bénévoles chaque lundi s'activent à nettoyer, récurer, peindre, remettre en état le musée. Avec persévérance ils arrivent à leur fin...

L'année 2012 a tout de même été une année assez intense d'activités, mais aux réalisations quelque peu dispersées; visites du musée par des groupes organisés, fêtes des moulins, récital gospel, fête du patrimoine, passage à la télé...

Réalisations dispersées oui, mais valeur aujourd'hui, peut-on faire autrement ?

Comme au judo cherchons à transformer faiblesses en points forts. Recherchons et analysons nos atouts.

Une réflexion doit s'engager, nous la faisons: exemple avec le moulin de la Garenne, nous

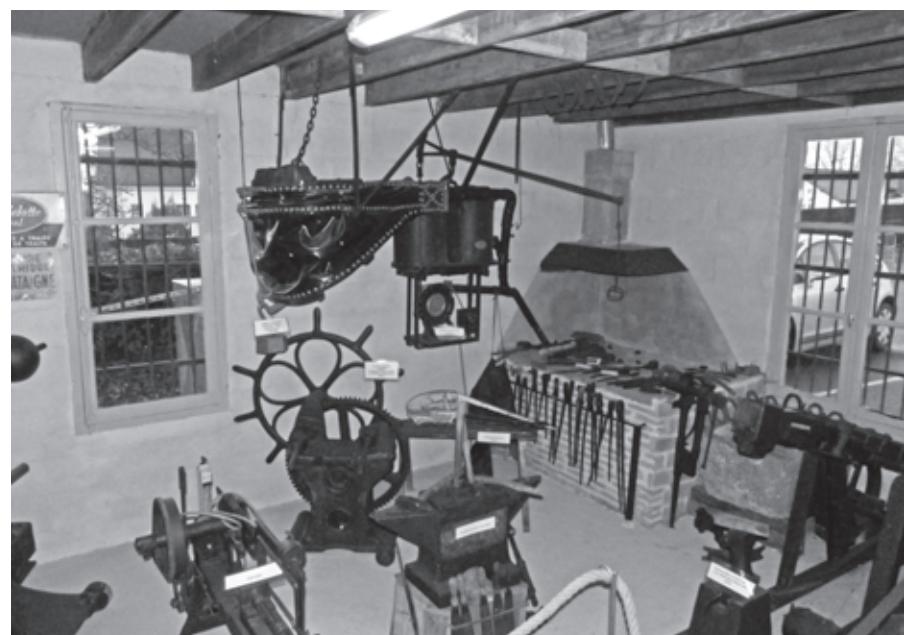
avons créé la journée des moulins, partant de là nous essayons d'atteindre les médias radio « Alouette et Loire-Océan » nous le faisons à deux, parce que nous voulons ensemble additionner nos atouts communs qui peuvent être complémentaires...

Le wagon et sa moissonneuse, témoins de la mémoire du rail, peuvent être d'autres atouts, sous quelle forme, là est l'inconnu...

Une parcelle du parc des sculptures de la Fournierie s'ouvrira sans doute à Teillé sur le chemin pédestre, atout possible pour le futur « mémoire du rail » et du musée à proximité...

À nous de tout faire pour la mise en route de ces perspectives.

**Et pour répondre au titre de mon propos:
Un musée, c'est fait pour être le support de nombreux curieux d'histoire...**



Les artistes de demain

Objectif:

se rencontrer pour le plaisir de partager une passion, de découvrir des modes d'expression et d'éveiller la créativité.

Cette année, c'est sous les conseils avisés de Pauline PENNANGER que le groupe se réunit tous les 15 jours, au 1er étage de l'ancienne mairie. Cette artiste de Châteaubriant fait découvrir des techniques au début de chaque cours, puis accompagne chaque artiste amateur dans son projet personnel. L'atelier a permis de répondre à une demande: s'exprimer à travers le dessin et la peinture.

Un temps fort à la fin de l'année 2013 : l'exposition du 9 - 10 et 11 novembre. C'est une « porte ouverte » où se côtoient, dans la convivialité, des expressions différentes venant de tous horizons.

En parallèle, nous développons le travail du modelage de la terre, cet autre mode d'expression est une expérience enrichissante pour tous et ne demande qu'à être approfondi.

Il est toujours agréable de se lancer des défis: alors, pourquoi ne pas rejoindre le groupe des « artistes de demain » ?

CONTACTS :

Nelly Piau (Présidente)

Jean-Luc Prou (trésorier)

Colette Verger (secrétaire)



Les aînés ruraux

En janvier 2012, nous étions 134 adhérents.

Notre club est ouvert à toutes personnes sans limite d'âge.

Vous disposez de temps libre, venez nous rejoindre. Vous y rencontrerez d'autres personnes et peut-être dynamiserez le club en proposant des idées nouvelles.

En venant nous rejoindre, vous participerez aux différentes activités qui se déroulent tout le long de l'année, à savoir:

- **Marches**: chaque vendredi de septembre à fin avril
- **Réunions**: le 1^{er} et le 3^e jeudi de mois (jeux de cartes, scrabble, boules, etc.) Les anniversaires de 5 en 5 ans se font le 3^e jeudi.
- **Janvier**: assemblée générale- bal et galettes des rois-Bal
- **Février**: questions pour des champions
- **Mars**: concours de belote-Spectacle-Questions pour des champions
- **Avril**: repas
- **Mai**: bal et voyage d'une journée
- **Juin**: rien de programmé
- **Juillet**: fête départementale et sortie culturelle
- **Août**: pique-nique inter-clubs
- **Septembre**: pêche aux moules- Fête de la Pomme
- **Octobre**: questions pour des champions
- **Novembre**: questions pour des champions et bal
- **Décembre**: concours de belote (spécial téléthon)

Toutes ces activités nous unissent vers le même but: animer le milieu rural et rester actifs en pratiquant la convivialité.

SPORTS

A.S.C.E.D. Marche les Godillots

*Par bois et vallons, voyez les randonneurs
Ils marchent, avec les yeux, avec le cœur
Le long des sentiers, ils trouvent le bonheur.*

*Alors septiques, rejoignez-nous le mercredi
Vous sentirez à chaque pas, la poésie
De Riaillé à Teillé en allant vers Ancenis*

*Reconnaitre que chaque saison a sa beauté
Admirez la végétation dans sa diversité
À l'écoute d'un groupe ou le maître mot est Amitié*

*Découvrir un site, niché sous le soleil levant
Humér les senteurs d'un sous-bois se réchauffant
La pierre, l'arbre, le ruisseau, l'ensemble est tonifiant !*

Tel est le carburant qui pousse les godillots sur les sentiers de la région depuis bientôt dix ans.

Vous avez envie de rejoindre le groupe, n'hésitez pas à mettre un pied devant l'autre.



Anniversaires de
Andrée GUERRIER
et Germaine PINÉAU



Sachez que si vous êtes sociétaires de Groupama, vous bénéficiez d'une remise de 5 %. Certains magasins accordent également des réductions, demandez le livret.

Composition du conseil d'administration:

- Présidente: Annick DELANOU
- Vice-présidente: Anne PAITIER
- Secrétaire: Michèle GREVÈCHE
- Secrétaire-adjointe: Françoise TESTARD
- Trésorier: Maurice PICHON
- Trésorière-adjointe: Madeleine BLIGUET
- Membres: Eugénie CHEREL, Léandre LECOMTE, Christian LOISEAU, Claude RAPION, Claude YANSENS



Huit à douze km de parcours, le mercredi ou le dimanche, ces rando sont accessibles et bénéfiques au plus grand nombre. Notre doyen frise les 85 ans !

Chez nous pas d'esprit de compétition, l'important est ailleurs...

En 2012, la traversée de la baie du Mont-St Michel, fut notre sortie printanière. La ville de Château-Gontier notre sortie de Noël.

Cette année pendant trois jours, du 17 au 20 mai, nos pas nous entraîneront vers la Bretagne intérieure, découvrir ou redécouvrir ses richesses naturelles et patrimoniales. Ces sorties sont réalisées en car, avec des prix toujours très ajustés.

CONTACTS :

CESBRON Jean-Claude : Tél. 02 40 97 84 39
MARCHAND Stéphane : Tél. 02 40 97 84 64



ASCED-Athlétisme-Course à pied

L'ACPA – Athlétique Club du Pays d'Ancenis – a été créée en 2010 et est un club d'athlétisme affilié à la Fédération Française d'Athlétisme. Il rassemble et fédère les coureurs à pied jeunes et adultes du Pays d'Ancenis. Il est composé de 4 sections locales; "Ancenis Athlétic Club 82" (AAC 82), "Courir en Pays d'Ancenis" (CPA) localisées à Ancenis, "l'Association des Coureurs Région Erdre" (ACRE) à Saint-Mars-la-Jaille et "l'Association Sportive Cantonale Erdre et Donneau Athlétisme" (ASCED Athlétisme) à Riaillé.

Il est ouvert à tous de 6 à 99 ans pour découvrir l'athlétisme, le pratiquer en compétition ou en loisir. L'organisation des activités se fait avec un encadrement (entraîneurs, dirigeants, officiels) formé par les instances de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) ou de la Ligue régionale d'Athlétisme des Pays de la Loire. L'objectif y est d'associer convivialité et pratique loisir et/ou compétition. Des entraînements collectifs sont programmés pendant l'hiver, où chaque section propose des circuits qui permettent la découverte des différentes communes du Pays d'Ancenis. Ces sorties en groupes sont l'occasion d'échanger et partager sur les courses à venir, sur les entraînements à prévoir mais aussi de partager un bon moment après la douche, autour d'un café et d'une tranche de brioche. En dehors des regroupements collectifs, chaque section organise ses plannings d'entraînement pour le dimanche matin.

La pratique de la compétition est ouverte à tous, du cross au marathon, de la route au tout-terrain, pour des courses effectuées en individuel ou en relais par équipe, comme par exemple l'Ekiden qui est un marathon en relais de 6 coureurs. Là encore, comme pour les entraînements, chaque coureur choisit la ou les épreuves qu'il souhaite réaliser dans l'année, en fonction de ses disponibilités.

Atelier de pratiques énergétiques Qi-cong

Le mot Qi Cong signifie « le travail sur l'énergie ». Ce travail est une application de la médecine ancestrale chinoise. La pratique est active et repose sur des techniques de gestuelle corporelle, lente et douce, coordonnée avec une respiration profonde et ample. Elle se complète par des séries d'automassages. Le but



Le club organise par ailleurs un meeting athlétisme et 3 courses aujourd'hui reconnues et identifiées au niveau départemental, voire même régional: Les foulées du 1er mai à Teillé (voir photos), Entre Loire et Coteaux le 1er Dimanche de juin à Ancenis, le Semi Marathon de la Haute Vallée de l'Erdre le dernier dimanche de septembre à St Mars la-Jaille.

Si vous souhaitez nous rejoindre sur le canton de Riaillé, contactez l'un des responsables de la section ASCED Athlétisme

CONTACTS :

Yvan PAGEAUD, Petit Mars
Tél. 02 40 72 76 06 - yvan.pageaud@free.fr
Hubert BELLIER, Riaillé
Tél. 02 40 97 86 40 - hubertbellier@wanadoo.fr
Pierre RAITIÈRE, Teillé
Tél. 02 40 97 21 40 - p.raitiere@free.fr
Nathalie GENEIX, Teillé
Tél. 02 51 13 92 96 - nathalie.geneix@orange.fr

Les foulées du 1^{er} mai 2012 à Teillé



étant de faire circuler harmonieusement le Qi ou le souffle de l'énergie, à l'intérieur du corps, suivant les méridiens.

Entre Teillé, Ancenis et Varades, six temps possibles pour pratiquer le Qi Cong avec l'Aprée, l'association de pratique énergétique. Cette année, les adhérents qui le pouvaient ont expérimenté une pratique en plein air, dans le parc exceptionnel de Maulévrier.

Pour s'informer sur notre activité, il est toujours possible de participer à un premier cours sans engagement.

À Teillé les ateliers ont lieu le vendredi, en matinée de 9 h 30 à 11 h.

CONTACTS :

Renseignement Anne Marie Mortier : 02 40 97 21 43

ASCED Handball

Ça pousse à l'Asced!!!!

L'Asced Handball 2012-2013 est classée Grand Cru dans l'année de ses 30 ans !

Effectivement, cette 30^e saison est placée sous le signe de l'attaque. Nous avons triplé les effectifs depuis la saison 2008-2009, nous avons atteint les 165 licenciés, avec 12 équipes.

C'est l'envie et la passion du Handball qui motivent le bureau et tous les bénévoles du club, qui sont ici chaleureusement remerciés. Nous sommes maintenant structurés, pouvons asseoir les effectifs et ainsi développer le côté sportif à différents niveaux.

À commencer par notre équipe phare des Seniors Masculins qui est entraînée par Thibault Vandenbroucke. Ce dernier a évolué en tant qu'entraîneur au niveau Région avec des - 18 du Morbihan. Gageons que les résultats ne tarderont pas à arriver. D'autant que les équipes jeunes poussent très fort avec des joueurs ou joueuses qui pourraient faire partie des futures détections du comité 44, voire plus.

2013 nous verra probablement décerner le Label de Bronze Ecole de Hand pour le travail fourni par notre équipe encadrante et la motivation de ces Handballeurs en herbe !!

C'est avec l'aide financière de nos partenaires actuels, Mécaria, Aubret, Le Restaurant Le St Laurent et Super U St Mars la Jaille que nous avons réussi à mettre tout cela en place. Et nous continuerons avec nos futurs partenaires le travail commencé. Car une évolution des effectifs signifie achat de matériel, tenues complètes nouvelles et besoin de formation pour nos entraîneurs bénévoles.



**6 & 7 juillet
au centre équestre de Riaillé
SANDBALL
Sable, soleil et spectacle !!!**

12 ans Masculins A avec deux Teilléens



Je souhaite donc à tous une Bonne Année 2013, qu'elle soit placée sous le signe du Fair-play, du respect sportif et de l'envie. Le Handball, une école de la vie !!

Pour le Bureau du Club, Le Président, Laurent

CONTACTS :

ASCED HANDBALL

Guillaume Priou - Tél. 06 32 70 12 01

E-mail : asced-handball@orange.fr

Site Internet : <http://asced-handball-riaille.blog4ever.com>



FCMTL Football

De nouveaux éducateurs diplômés pour les jeunes footballeurs

2013 est lancée pour le FCMTL. Le club continue de se développer et de se structurer. Des éducateurs ont été formés pour entraîner les jeunes et un nouveau logo a été adopté.

En ce début d'année, sept nouveaux éducateurs du FCMTL (Football club Mouzeil Teillé Ligné) se sont formés pour encadrer les jeunes du club. Cette formation s'inscrit dans une logique de développement et d'amélioration de l'école de football, qui a déjà reçu il y a trois ans le label de bronze (reconnaissance de la Fédération Française de Football).

Depuis le début de la saison les jeunes joueurs ne cessent de progresser, grâce à une structure organisée et des éducateurs qui apprennent à ces footballeurs en herbe les bases du football, toujours dans la bonne humeur.

Pour ce qui est des catégories de football à onze (à partir de U15), « les résultats sont satisfaisants mais ils pourraient être encore mieux » estime le président David Michaud. Ces catégories évoluent toutes en championnat départemental.



Seniors : l'année de transition

Cette saison est une année de transition pour les seniors du FCMTL, car l'équipe a intégré plusieurs jeunes arrivés de la catégorie U19. Malgré ces chamboulements dans l'effectif, toutes les équipes seniors obtiennent de bons résultats. En effet, l'équipe A est troisième de son groupe en première division de district et les équipes B et C, qui évoluent respectivement en 3^e et 4^e division jouent le haut du classement. « Pour la fin de la saison, l'objectif est de prendre les matches les uns après les autres », a expliqué David Michaud.

D'ici le mois de Juin et la fin de la saison, le calendrier des manifestations est bien chargé avec notamment trois rendez-vous sportifs importants pour les plus jeunes : le tournoi Pierrick Elias qui aura lieu le 23 février à Ligné, le Challenge Denis Lambert (U11-U13) le 27 avril à Teillé et enfin l'Atlantique U9 qui se tiendra le premier juin à Ligné.

Cette année, le club a aussi décidé de se relooker en adoptant un tout nouveau logo. Il est d'ores et déjà visible sur le site du club créé par Christophe Cesbron. Il a été dévoilé lors de la galette des rois du club qui s'est tenue fin janvier. Marine et blanc, il remplace l'ancien qui avait déjà quelques années.

En Volley Vous avec l'ASCED Volley Ball!

En cette fin d'année et à l'heure des bilans, assurément 2012 sera marqué d'une pierre blanche pour les volleyeurs. En effet, des effectifs en constante croissance, des équipes au plus haut niveau régional en féminins et masculins (ce qui est unique dans le paysage sportif du Pays d'Ancenis), et l'organisation des phases finales de Coupe de France Cadettes sont le symbole d'un club en plein essor.

Le club réunit plus de 100 licenciés, mais avec surtout l'objectif de proposer une structure d'accueil pour tous, des Baby-Volley jusqu'aux Seniors. Ainsi, chaque équipe est encadrée par un éducateur diplômé afin de proposer une offre de volley pour tous, en toute convivialité. Le projet de club sur lequel nous souhaitons orienter nos actions des années à venir, s'articulera à 100 % sur ses valeurs saines.

Côté sportif, les Pré-Nationales féminines jouent les premiers rôles... aux portes de la Nationale 3. Les masculins sont eux concentrés sur leur opération maintien. Chez les plus jeunes, cela démarre dès 4 ans avec le Baby Volley, pour poursuivre sur les poussins (5 équipes), les benjamins engagés en Coupe de France ainsi que les minimes et les cadettes. Les seniors départementales 1 et les loisirs complètent les effectifs.

Retour sur les Phases Finales de Coupe de France

Après les minimes en 2010, nous avons eu l'honneur d'être retenu par la Fédération Française de Volley Ball pour l'organisation des phases finales de Coupe de France Cadettes. En recevant la catégorie reine, l'ASCED Volley Ball a une nouvelle fois démontré sa capacité à se mobiliser pour cet événement exceptionnel. En quelques chiffres: 8 équipes, 125 joueuses entraîneurs et officiels, 3 jours de compétition, 900 repas, 375 nuitées, un budget de 30 K€, 1700 spectateurs, plus de 25000 connexions sur notre site Internet dédié. Le tournoi a réuni les équipes de Gruissan (11), Harnes (62), Kingersheim (67), Rennes (35), Nantes (44), Sète (34), Villers Cotterets (80) et Mulhouse (67).

Si nous nous positionnons certainement à nouveau en 2014 pour des Finales France, nous organiserons en 2013 les finales régionales (date à convenir) !

Dates à retenir : championnat Pré-National !

- | | | | |
|------------|---------|-----------|----------|
| ► 23 mars | 18 h 30 | 1ES Laval | Preux |
| ► 20 avril | 18 h 30 | SNVBA | ASB Rezé |

CONTACTS :

Tél. 06 34 59 62 11

Site : <http://ascedvolleyball.wordpress.com>



37^e saison du tennis de table

Le Panorama, Le Panorama..., tous les ans on pose la question, mais qu'est ce que l'on va pouvoir écrire comme article ?

Eh bien cette année le club souhaite souligner le départ d'un de nos fervents joueurs qui prend sa retraite, notre "Jean Mahéo international", après 36 saisons dans le club, on le remercie encore pour son investissement.

Sinon le club est toujours aussi fort sympathique, n'hésitez à venir nous voir !

CONTACTS :



ASCED HANDBALL

Guillaume Priou - Tél. 06 32 70 12 01

E-mail : asced-handball@orange.fr

Site Internet : <http://asced-handball-riaille.blog4ever.com>

Bureau:

Président: M. ROYNÉ Sébastien

Trésorier: M. GAUTIER Anthony

Secrétaire: M. PUCEL Tony

Loisirs: M. VERGER Yannick

Effectif

- 10 Jeunes en initiation
- 12 Jeunes en compétition
- 20 Moins Jeunes
- 20 Moins moins Jeunes en Loisir



L'animation sportive départementale



Cette action s'adresse prioritairement aux enfants âgés de 8 à 11 ans et permet la découverte d'une multitude d'activités physiques et sportives (collectives, individuelles, de pleine nature...) sur le temps périscolaire et extrascolaire.

Pendant les vacances, un accueil est également proposé sous la forme de « stage sportif » et les enfants n'étant pas adhérents à l'année peuvent y participer sans contrainte.

Il faut également ajouter la participation aux événements comme les Escapades Atlantique, le Triathlon...

L'animation sportive départementale permet donc aux enfants de se retrouver, d'accéder aux valeurs et aux bienfaits du sport, le tout de manière ludique et conviviale.

À cela s'ajoute l'aide aux clubs sportifs à travers le soutien des entraîneurs, dans la gestion et la mise en place de leurs séances, et des dirigeants dans leurs démarches de projet de club.

Ces actions sont menées en partenariat avec d'autres acteurs comme les comités sportifs, la DRDJS, Profession Sport et le CDOS.



CONTACTS :



Philippe Lacroix,
animateur sportif sur le secteur de Riaillé
Tél. 06 81 06 36 69

Tarifs location de salles municipales

Tarifs applicables au 1^{er} Janvier 2013

LOCATION LOCAUX	Associations communales	Conteneur ordures	Habitants Telle	Conteneur ordures	Habitants et asso. hors commune	Conteneur ordures
SALLE POLYVALENTE						
Location jusqu'à 22 h	80,00 €	10,00 €	160,00 €	10,00 €	260,00 €	10,00 €
Location jusqu'à 3 h	160,00 €	10,00 €	320,00 €	10,00 €	510,00 €	10,00 €
Expo - AG - Vin d'honneur 1 utilisation gratuite pour les AG Asso. communales	47,00 €	5,00 €	94,00 €	5,00 €	152,00 €	5,00 €
CAUTION salle	700,00 €		700,00 €		700,00 €	
Sonorisation	50,00 €		50,00 €		50,00 €	
CAUTION sonorisation	350,00 €		350,00 €		350,00 €	
SALLE D'ACTIVITES						
Vin d'honneur mariage	-----		50,00 €	5,00 €	102,00 €	5,00 €
CUISINE	40,00 €		80,00 €		120,00 €	
SALLE RESTAURANT SCOLAIRE						
AG - Vin d'honneur	2 utilisations gratuites par an pour AG		50,00 €			
Repas, buffet	60,00 €	5,00 €	100,00 €	5,00 €		
CAUTION	320,00 €		320,00 €			
PETITE SALLE						
Réunions	Gratuit		Gratuit		25,00 €	
Repas, buffet	50,00 €	5,00 €	50,00 €	5,00 €	80,00 €	
GUINGUETTE						
Journée complète	Gratuit		40,00 €	5,00 €	65,00 €	5,00 €
Soirée	Gratuit		30,00 €	5,00 €	50,00 €	5,00 €
THÉÂTRE						
Répétition des associations et compagnies hors commune						52,00 €
Représentation pour les associations et les compagnies communales						104,00 €
Représentation pour les associations et les compagnies hors commune						188,00 €
Assemblées générales, conférences, séminaires						47,00 €
LOCATION TABLES ET BANCS						
Table (association communale)	Gratuit					
Banc (association communale)	Gratuit					
Table (particulier commune)	1,00 €					
Banc (particulier commune)	0,50 €					
Table (hors commune)	1,50 €					
Banc (hors commune)	0,75 €					
BARRIÈRES DE SÉCURITÉ						
Communes du canton et limitrophes					Gratuit	
Caution par unité						2,00 €
COFFRET ÉLECTRIQUE						
Gratuit				Caution par unité		500,00 €
CIMETIÈRE						
Concession terrain 2 m ² pour 15 ans	125,00 €					
Concession terrain 2 m ² pour 30 ans	250,00 €					
Case columbarium pour 15 ans	250,00 €					
Case columbarium pour 30 ans	500,00 €					
Concession enfant	Gratuit					
TIRAGE PHOTOCOPIES						
Format A4 (association communale)				0,03 €		0,20 €
Format A4 r-v ou format A3 (associations)				0,06 €		0,30 €
Format A3 recto-verso (asso. com)				0,12 €		0,40 €
Format A4 (particulier)					0,20 €	0,30 €
Format A4 r-v ou A3 (particulier)					0,40 €	0,50 €
Format A3 recto-verso (particulier)					0,60 €	0,70 €
BIBLIOTHÈQUE						
Inscription individuelle	5,00 €					
Inscription d'une famille	8,00 €					

Calendrier des Fêtes pour 2013

JANVIER

Dimanche	6	Voeux de la municipalité - 11 h - salle polyvalente
Vendredi	11	Théâtre « Cabaret Pipo » - 20 h 30 - Théâtre
Dimanche	20	Assemblée générale - Acro modèles - salle restaurant scolaire
Dimanche	20	Bal des Aînés Ruraux - 14 h 30 - salle polyvalente
Samedi	26	Repas AFN - salle polyvalente

FÉVRIER

Samedi	2	Soirée Cyclo Club - Salle polyvalente
Samedi	2	Théâtre « Britannicus » 21 h 00 - Théâtre
Samedi	9	Soirée ALT - Salle polyvalente
Samedi	9	Assemblée Générale ARMAT - 10 h 00 - Théâtre
Jeudi	14	Assemblée Générale AFN - 14 h 00 - Salle polyvalente
Samedi	23	Journée Généalogique organisée par l'ARRA - Salle polyvalente

MARS

Samedi	2	Concours de belote - Aînés ruraux - 13 h 30 - Salle polyvalente
Samedi	16	Courses hippiques- repas - Salle polyvalente
Samedi	23	
Dimanche	24	Bourse aux vêtements- Petit à Petit - Salle polyvalente
Samedi	23	Théâtre « Petites histoires à l'abandon » - 21 h - Théâtre
Dimanche	24	Théâtre « Petites histoires à l'abandon » - 16 h 30 - Théâtre

AVRIL

Mercredi	17	Repas - Aînés ruraux - Salle polyvalente
Samedi	20	Théâtre « 8 femmes » 21 h 00 - Théâtre

MAI

Mardi	1 ^{er}	Les Foulées du 1 ^{er} mai et 11 ^e rand'donneau - Plan d'eau
Jeudi	9	Bal des Aînés Ruraux - Salle polyvalente
Dimanche	12	Concours de pêche - La Perche Teillénne
Dimanche	19	Journée nationale des Moulins - ARMAT
Vendredi	24	
Samedi	25	Deux jours de fêtes au Théâtre - New-Rancard - THEATRALALERE
Samedi	25	Rallye MOTO Teillé Animation - Plan d'eau

JUIN

Samedi	1 ^{er}	Assemblée générale - EOLA
Dimanche	2	Concours de palets - 3 PPP - La Guilde
Samedi	8	Fête des Associations de Teillé
Dimanche	9	Randonnée Cyclo Club Teillé - Plan d'eau
Samedi	15	Rencontre nationale des planeurs - Acro modèles - la Fournerie
Dimanche	16	
Samedi	22	Fête de l'école J.DEMY - Plan d'eau
Samedi	22	Fête du solstice d'été - COsmose - Parc de sculptures monumentales
Dimanche	23	Kermesse de l'École St PIERRE - Plan d'eau
Samedi	29	Fête des aînés

JUILLET

Dimanche	21	Courses hippiques - hippodrome
----------	----	--------------------------------

AOÛT

Dimanche	25	Pain et boudin - Teillé Animation - plan d'eau
----------	----	--

SEPTEMBRE

Samedi	7	Tournoi de Tennis de Table - Salle d'activités
Dimanche	15	Assemblée Générale - Société de chasse
Dimanche	22	Fête du patrimoine - ARMAT
Samedi	21	Bourse aux vêtements - Petit à Petit - Salle polyvalente
Dimanche	22	
Dimanche	29	Cyclo club les 100 km

OCTOBRE

Dimanche	6	Vide Greniers - École St Pierre - Salle polyvalente
Samedi	26	Repas Association Perche Teillénne - Salle polyvalente

NOVEMBRE

Samedi	2	« Les variétés » - New Rancard -Théâtre*
Dimanche	3	
Dimanche	10	Cyclo cross - plan d'eau
Vendredi	8	« Les variétés » - New Rancard -Théâtre*
Samedi	9	« Les variétés » - New Rancard -Théâtre*
Dimanche	10	
Dimanche	10	Cyclo Cross Teillé - Plan d'eau
Samedi	9	Exposition « Les Artistes de demain » - Salle polyvalente
Dimanche	10	Exposition « Les Artistes de demain » - Salle polyvalente
Lundi	11	Exposition « Les artistes de demain » et Commémoration du 11 novembre
Samedi	16	Repas Sté de chasse - Salle polyvalente
Dimanche	17	Bal –Aînés ruraux - Salle polyvalente

DÉCEMBRE

Samed	7	Marché de Noël - Amicale Laïque (ALT) - Salle polyvalente
Dimanche	20	« Concert de Noël »

École Saint Pierre et Maison de retraite - Église

* en attente de confirmation de date



Culture, Loisirs, Tourisme

Parc de Sculptures Monumentales



RENSEIGNEMENTS

Association C'Osmose

La petite fournerie
44440 MOUZEIL

06 07 35 02 02

www.cosmose.fr

